



Une véritable hémorragie pour le pays

Près de 15 000  
médecins algériens  
exercent en France

Page 2

17<sup>e</sup> Festival européen

Musique, cinéma, théâtre et  
expositions au programme

Page 15



Par Saâd Taferka

La nouvelle Assemblée populaire nationale entamera son mandat avec une crise financière qui aura bouclé sa troisième année en juillet prochain. Depuis le début de la dégringolade des prix du pétrole, beau-

## Après des déclarations «irresponsables» Un ministre tunisien présente ses excuses à l'Algérie

«J'étais en formation aux Etats-Unis et quand on me demande où se situe la Tunisie, je ne vous cache pas que je préfère répondre qu'elle se trouve sous l'Italie. C'est mal vu de dire que la Tunisie se trouve entre l'Algérie, un pays communiste, et la Libye, un autre pays qui fait peur».

Page 3



Selon un classement des meilleurs destinations

L'Algérie 4<sup>ème</sup> en  
tourisme Halal

Page 2



Sellal à la Foire internationale d'Alger

## «Il faut gagner la bataille de l'export»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exhorté les entreprises nationales et étrangères, participantes à la 50<sup>ème</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), à consolider et diversifier leurs partenariats tout en doublant d'efforts pour «gagner la bataille de l'export».

Page 5

Crise des finances publiques et fiabilité des statistiques

## Quelle feuille de route pour le nouveau modèle de croissance ?

Un coup de discours ont été dits et une kyrielle d'analyses ont été faites dans les médias à propos de la nouvelle situation à laquelle fait face l'Algérie. Le gouvernement, de son côté, fait valoir le nouveau modèle de croissance, adopté en 2016, après avoir essayé des solutions purement fiscales pour amortir le choc de la baisse des recettes pétrolières. La baisse a été si importante, qu'aucune mesure exclusivement fiscale ne peut la redresser ou la combler. Reste donc la mise à l'épreuve du nouveau modèle économique, dans sa version mise en ligne il y a quelques semaines par le ministère des Finances. Néanmoins, pour l'application de n'importe quelle alternative économique, aussi attrayante qu'elle

soit dans ses objectifs de diversification économique, il est recommandé, voire indispensable d'établir le véritable diagnostic de l'économie nationale. Contrairement aux simplismes ou raccourcis qui se répètent à volonté sur la fait que l'économie algérienne est basée sur la seule exportation des hydrocarbures, il convient, comme le soutiennent les experts nationaux, d'établir l'état des lieux de toutes les articulations de l'appareil de production, du secteur financier, de l'administration, des services publics, des investissements, de l'état de développement humaine, des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur...etc. Page 4 et 5



Une véritable hémorragie pour le pays

# Près de 15 000 médecins algériens exercent en France

**Les chiffres parlent d'eux-mêmes : ils sont près de 15 000 médecins algériens à avoir quitté leur pays pour aller pratiquer leur spécialité en France, à cause d'un manque de considération dont font l'objet les médecins dans leur pays. «Un véritable drame national» déplore le Conseil national de l'Ordre des médecins.**



Par Karima Nacer

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le président du Conseil national de l'Ordre des médecins, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, a exprimé sa «vive inquiétude quant au phénomène de la fuite» des médecins algériens à l'étranger pour y poursuivre leur carrière, essentiellement en France. «C'est une véritable hémorragie et un problème de fond vis-à-vis de la nouvelle génération de médecins en mal d'épanouissement en Algérie», a-t-il déclaré.

Près de 15 000 médecins algériens exercent en France, se référant aux données de l'Ordre des médecins de France. A ce nombre, s'ajoutent ceux qui choisissent d'autres pays comme ceux du Golfe, a-t-il affirmé. «Le phénomène est un véritable drame national», a-t-il encore précisé.

Mais qu'est-ce qui expliquerait cette hémorragie, au moment où beaucoup de régions du pays souffrent d'un

déficit flagrant de spécialistes ? Cette fuite des compétences est justifiée selon le Dr. Bekkat Berkani Mohamed par le manque de considération dont font l'objet les médecins en Algérie. «Une espèce de désespérance ambiante parmi les médecins qui sortent des Facultés de médecine, qui les incite à aller sous d'autres cieux pour y pratiquer leur spécialité», a-t-il observé, constatant «qu'on ne peut la combattre si on ne fait pas l'effort de discuter avec les principaux concernés pour resituer la place du système de santé, mais aussi celle du médecin résident, dont il a relevé qu'il travaille dans les services d'urgence en particulier dans des «conditions déplorables».

Parmi les autres causes de l'exil du corps médical, il a cité «l'incertain devenir» des médecins dans le système de santé publique, auxquels il a ajouté les facteurs de vie en général, concernant la progression de carrière et des salaires.

Par ailleurs, le Dr. Bekkat a noté que la formation dont ont

bénéficié ces derniers, tant en médecine générale ou de spécialité, «n'est pas suffisamment adéquate pour des métiers tels qu'on les entend dans la modernité médicale». On continue, relève-t-il, à former des cardiologues généralistes, des gynécologues généralistes, alors qu'aujourd'hui, c'est la sur-spécialité qui prédomine.

Le secteur privé n'est pas en reste, selon le spécialiste qui regrette que celui-ci soit «abandonné», bien que représentant quelques 50% des soins en Algérie, où l'évolution des carrières des médecins y est «aléatoire», a-t-il poursuivi.

Cette hémorragie de praticiens et de chercheurs vers d'autres pays à l'exemple du Canada ou des Emirats arabes unis a, entre 1996 et 2006, coûté à l'Algérie environ 40 milliards de dollars, a déploré encore le président du Conseil national de l'Ordre des médecins.

Pour remédier à ce phénomène, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, a appelé à la mise en place de «mesures incitatives» à

même de juguler le phénomène de la fuite des praticiens à l'étranger. Plus explicite, l'invité de la rédaction a plaidé pour le remplacement du service civil par une révision du système indemnitaire, une amélioration des conditions d'exercice et de rémunération pour les praticiens du Nord, exerçant dans le Sud et les Hauts-Plateaux, et la création d'un institut de formation spécialisé afin de «rehausser le niveau».

Il a déploré, à ce propos, que la nouvelle loi sanitaire n'ait pas inclus certaines propositions, notamment celles relatives au service civil. Il a appelé, enfin, à «un dialogue franc» entre les autorités en charge de la santé et les acteurs du terrain, afin, conclut-il, que «nos malades ne se soignent plus à l'étranger en monnayant de fortes sommes d'argent, en contrepartie de résultats aléatoires».

K.N.

Selon un classement des meilleurs destinations  
**L'Algérie 4<sup>ème</sup> en tourisme Halal**

Par Rachid Chihab

L'Algérie est la 4<sup>ème</sup> destination touristique présentant l'offre la mieux adaptée aux besoins des voyageurs musulmans en Afrique, selon l'édition 2017 du Global Muslim Travel Index (GMTI) publiée, le 3 mai, par le cabinet spécialisé CrescentRating et le fournisseur américain de solutions de paiement MasterCard. L'Algérie a obtenu 59,4 points sur 100.

Les trois premières places du classement qui sort annuellement sont revenues respectivement au Maroc, l'Egypte et la Tunisie. Le Royaume chérifien qui occupe le 7<sup>ème</sup> rang mondial et premier en Afrique obtient un score de 68,1 points sur une échelle de 100 points dans le GMTI 2017, le Maroc a occupé le 9<sup>ème</sup> rang dans l'édition 2016, soit une avance de deux points.

Trois grands critères ont été retenus pour classer les destinations «muslim friendly»: la sécurité et la qualité des vacances pour les touristes qui viennent en famille, la qualité des services halal et l'accueil à destination (facilité d'accès aux endroits de prières, options d'hébergement et de restauration, etc), et la communication et le marketing autour du tourisme Halal.

L'Egypte (14<sup>ème</sup> sur les 130 destinations étudiées) arrive en deuxième position à l'échelle africaine, devant la Tunisie, l'Algérie, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Soudan, Djibouti et les Comores. La Gambie ferme le Top 10 africain.

Sur l'ensemble des 130 destinations touristiques étudiées, la Malaisie occupe la première marche du podium, suivie des Emirats arabes unis, l'Indonésie, la Turquie, l'Arabie Saoudite et le Qatar. Selon le rapport GMTI 2017, le marché du tourisme Halal devrait continuer à croître rapidement durant les prochaines années. Le nombre de touristes musulmans a atteint 121 millions en 2016 contre 117 millions en 2015. Ce chiffre devrait atteindre la barre des 156 millions de touristes en 2020.

Le marché du tourisme Halal représentait 155 milliards de dollars en 2016. Il devrait avoisiner les 220 milliards de dollars d'ici 2020 et atteindre les 300 milliards de dollars d'ici à 2026.

R.C.

Séminaire sur la criminalité transfrontalière à Alger

## Migration clandestine, trafic d'armes et stupéfiants au menu

Par S. A. Mohamed

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire de l'Initiative «5+5 Défense» pour l'exercice 2017, un séminaire international sur «la criminalité transfrontalière et son impact sur la sécurité publique», se tient depuis hier à Alger.

Les questions relatives à la migration clandestine, au trafic d'armes et au trafic de stupéfiants et leur impact sur la sécurité publique sont au menu de ce séminaire qu'organise, le ministère de la Défense nationale représenté par le commandement de la Gendarmerie

nationale. Le séminaire, étalé sur deux jours et qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire de l'Initiative «5+5 Défense» pour l'exercice 2017, adopté par les ministres de la Défense des pays membres de l'Initiative, se déroule en présence des experts des pays membres de l'Initiative. S'exprimant au nom du général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général-major Menad Nouba, qui a présidé les travaux de ce séminaire, a relevé dans une allocution l'importance de cette rencontre. «L'organisation de ce

séminaire international portant sur un sujet qui devient plus complexe que jamais et qui figure dans les agendas sécuritaires des gouvernements et des services de sécurité à travers le monde, n'est qu'une preuve de la volonté commune des pays membres de cette initiative pour développer la coopération internationale dans les domaines liés à la sécurité et la défense, notamment à travers une compréhension élargie en matière de sécurité afin de débattre les différents aspects afférents à la prévention et la lutte contre le crime transfrontalier, sous toutes ses formes, et son impact sur la sécurité publique», a-t-il déclaré. Les participants traiteront, notam-

ment de l'impact des trois formes criminelles qui centralisent l'intérêt commun des pays membres de l'Initiative, sur la sécurité publique, à savoir la migration clandestine, le trafic d'armes et le trafic de stupéfiants et ce, à travers l'examen des thématiques concernant les dispositifs réglementaires et opérationnels, l'entraide entre les Etats membres de l'Initiative et les politiques de prévention et de lutte. Ce séminaire se veut une occasion pour réunir les professionnels, les experts et les chercheurs, afin d'appréhender, dans un espace étendu de débats, les enjeux de la criminalité transfrontalière et son impact sur la sécurité publique. Il constitue égale-

ment un espace de partage des expertises et des bonnes pratiques, entre les pays membres de l'Initiative «5+5 Défense», à l'effet de développer et de consolider leurs capacités communes en matière de prévention et de lutte contre ce type de criminalité et, au demeurant, tracer des perspectives de recherche dans des sujets d'intérêt commun. Pour rappel, le «Dialogue 5+5» qui est un cadre de rencontre entre pays du bassin méditerranéen et couvre plusieurs activités et de sujets sectoriels notamment la défense («5+5 Défense»), l'intérieur ou encore les transports. **S.A.M.**

Après des déclarations «irresponsables»

# Un ministre tunisien présente ses excuses à l'Algérie

«J'étais en formation aux Etats-Unis et quand on me demande où se situe la Tunisie, je ne vous cache pas que je préfère répondre qu'elle se trouve sous l'Italie. C'est mal vu de dire que la Tunisie se trouve entre l'Algérie, un pays communiste, et la Libye, un autre pays qui fait peur».



Par Massi Salami

Telles sont les déclarations irresponsables tenues par le ministre tunisien des Affaires locales et de l'Environnement, Riadh Mouakher, en marge de la conférence Tunisie, espoir en Méditerranée, organisée par la fondation Craxi, à Rome le 4 mai courant.

Riadh Mouakher, a présenté ses excuses aux peuples algérien et libyen ont rapporté plusieurs médias tunisiens. «Je n'avais aucunement l'intention de nuire à l'image de l'Algérie et de la Libye avec

lesquelles la Tunisie entretient des relations profondes et historiques qui dépassent ma personne et concernent les peuples de ces trois pays», a-t-il déclaré, cité par la TAP.

«Je présente mes sincères excuses si mes déclarations, involontaires, ont porté préjudice, directement ou indirectement aux Algériens et aux Libyens frères», a-t-il ajouté. Ces déclarations n'ont pas manqué de susciter une grande indignation en Algérie. Dimanche dernier, l'ambassadeur de Tunisie à Alger, Abdelmadjid El Ferchichi, a été reçu au ministère des

Affaires étrangères où il lui a été demandé des clarifications au sujet de ces déclarations.

«Il a été signifié, à cette occasion, à l'ambassadeur tunisien, que ces propos à l'égard de l'Algérie ont suscité des interrogations, autant au plan populaire, qu'au plan officiel», a souligné le ministre dans un communiqué.

L'on apprend aussi, que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu au téléphone avec son homologue tunisien, Youssef Chahed. Selon des médias tunisiens, le chef du gouvernement tunisien a

félicité Sellal des résultats des dernières législatives.

L'entretien a également constitué l'occasion d'évoquer les relations entre les deux pays, notamment après la récente anecdote maladroite de Riadh Mouakher.

Dans ce contexte, M. Chahed a tenu à assurer à son homologue de «la solidité des relations historiques tuniso-algériennes», d'après la presse tunisienne.

Aussi, en Tunisie, les deux partis au pouvoir, Nida Tounès et Ennahdha ainsi que le parti Destourien Libre ont critiqué les déclarations du Mouakher sur la Libye et l'Algérie. Ainsi, Nida Tounès, qui s'est élevé contre ces propos, a souligné que «les relations tuniso-algériennes et tuniso-libyennes sont basées sur la fraternité et le partenariat stratégique et du dénominateur commun de l'identité maghrébine, arabe et islamique». De son côté, le parti Ennahdha a dénoncé «des déclarations irresponsables portant atteinte aux relations fraternelles et solides entre la Tunisie et ses deux voisins, la Libye et l'Algérie». Le parti destourien libre a, lui aussi, exprimé son «regret» pour «ces déclarations maladroites qui ne reflètent en aucun cas la position de l'Etat et du peuple tunisiens. Le bureau de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (Ugtt) avait, quant à lui, condamné aussi les déclarations du ministre tunisien les qualifiant d'«irresponsables» et «portant atteinte à l'image des deux pays frères».

M.S.

APN

## La législature débute dans 15 jours

La prochaine législature de l'Assemblée populaire nationale (APN), issue des élections législatives du 4 mai, débute conformément à la loi fondamentale, le 15<sup>ème</sup> jour suivant la date de la proclamation des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel, prévue dans quelques jours.

En effet, selon l'article 130 de la Constitution «la législature débute de plein droit le 15<sup>ème</sup> jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée populaire nationale, assisté des deux députés les plus jeunes».

La chambre basse procède, par la suite, selon le même article «à l'élection de son bureau et à la constitution de ses commissions. Les dispositions ci-dessus sont applicables au Conseil de la nation, précisant dans son article 131 que le président de l'APN est «élu pour la durée de la législature», alors que le président du Conseil de la nation est élu après chaque renouvellement partiel de la composition du Conseil.

La Constitution souligne également, dans son article 132, que l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement, ainsi que leurs relations fonctionnelles avec le gouvernement, sont fixés par une loi organique, alors que leur budget est, quant à lui, déterminé par la loi.

K. L.

Algérie-Libye

## Al-Sarraj met en avant les relations «étroites»

Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Union nationale libyen, Favez al-Sarraj a mis en avant, hier à Alger, «les relations étroites qui lient la Libye et l'Algérie», en témoignant «le succès de la visite du ministre algérien, Abdelkader Messahel en Libye».

«Cette démarche (visite de M. Messahel) a été favorablement accueillie et saluée, car elle reflète les relations étroites entre les frères arabes», a indiqué M. al-Sarraj dans une déclaration à son arrivée à Alger, pour une visite de travail.

S'exprimant sur sa visite à Alger, le responsable libyen a affirmé qu'«elle s'inscrit dans le cadre des rencontres continues entre l'Algérie et la Libye», se félicitant par la même des efforts de l'Algérie visant à trouver des solutions efficaces à la crise en Libye.

Il a également indiqué qu'il était à Alger pour examiner «plusieurs questions importantes» lors de ses rencontres avec les responsables algériens.

M. al-Sarraj est arrivé tôt dans la matinée à Alger, dans le cadre de la concertation permanente entre les deux pays en vue d'aboutir à une solution permanente à la crise qui secoue la Libye depuis 2011.

G. L.

Elections législatives

# Le Conseil constitutionnel conforte les résultats annoncés

Les résultats provisoires de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) au terme des législatives, rendus publics lundi soir par le Conseil constitutionnel, ont conforté globalement les chiffres donnés vendredi par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Le Conseil constitutionnel a relevé dans un communiqué, que le taux de participation s'était établi à 35,37%, avec 8 225 223 votants sur 23 251 503 électeurs inscrits, alors que les suffrages exprimés s'élèvent à 6 468 180, tandis que les bulletins nuls sont de 1 757 043.

Le taux de participation global aux élections législatives annoncé précédemment par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales était de 37,09%.

Ces résultats proclamés par le Conseil constitutionnel font res-

sortir que le parti du Rassemblement national démocratique (RND) gagne trois nouveaux sièges, portant ainsi sa représentativité à l'APN à 100 sièges, alors que le Front de libération nationale (FLN) reste majoritaire, en gardant le même nombre de sièges (164), suivi du de l'Alliance HMS avec 33 sièges.

Le parti Tajamoua amel el dja-zaïr (TAJ), conserve ses 19 sièges, ainsi que l'Alliance Nahda-Adala-Bina avec 15 sièges, le front El Moustakbal (FM) et le Front des forces socialistes (FFS) avec 14 sièges, le Mouvement populaire algérien (MPA) avec 13 sièges, le Parti des travailleurs (PT) avec 11 sièges et le Rassemblement pour le Culture et la démocratie (RCD) avec 9 sièges.

L'Alliance nationale républicaine (ANR) voit ses nombres réduits à six sièges alors qu'ils étaient

annoncés auparavant à huit sièges, tandis que le parti du Front national algérien (FNA) a perdu son unique siège obtenu initialement. Cependant, tous les autres partis conservent le nombre de sièges obtenus et annoncés initialement par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Les sièges obtenus par la femme s'élèvent à 121 sièges, alors que le taux de sa représentation à l'APN est de 26,19%.

Le Conseil constitutionnel rappelle que, conformément à l'article 171 de la loi organique relative au régime électoral, tout candidat ou parti politique participant aux élections législatives avait «le droit de contester la régularité des opérations de vote en introduisant un recours par simple requête déposée au greffe du Conseil constitutionnel dans les 48 h suivant la proclamation des présents résultats et ce, conformément aux

conditions prévues dans le communiqué du Conseil constitutionnel du 30 avril 2017».

Ainsi, le délai de dépôt des recours relatifs aux résultats provisoires du scrutin est ouvert à compter de la présente proclamation jusqu'au 10 mai 2017 à 20 h, a expliqué le Conseil constitutionnel.

Le Conseil avait rappelé «qu'en vertu des dispositions de l'article 171 de la loi organique relative au régime électoral, qu'ils (les candidats et partis politiques participant aux législatives) ont le droit de contester la régularité des opérations de vote en introduisant un recours par simple requête déposée au greffe du Conseil constitutionnel suivant les conditions découlant des règles de forme et de fond contenues à l'article 171 susvisé et aux articles 49 et 50 du Règlement fixant les règles de fonctionnement du

Conseil constitutionnel et dont le non-respect entraîne le rejet des recours en la forme ou au fond».

Concernant les règles de forme, il est exigé que le requérant soit candidat ou parti politique participant aux élections législatives du 4 mai dans la circonscription électorale concernée, et que dans le cas où les requérants susvisés délèguent un représentant pour déposer le recours en leur nom et place auprès du greffe du Conseil, il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que son dépositaire soit muni d'une délégation l'habilitant à cet effet. Le recours doit être déposé par les requérants ou leurs représentants dûment habilités, directement auprès du greffe du Conseil dans les 48 h qui suivent la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel.

G. L.

Crise des finances publiques et fiabilité des statistiques

# Quelle feuille de route pour le nouveau modèle de croissance ?

La nouvelle Assemblée populaire nationale entamera son mandat avec une crise financière qui aura bouclé sa troisième année en juillet prochain. Depuis le début de la dégringolade des prix du pétrole, beaucoup de discours ont été dits et une kyrielle d'analyses ont été faites dans les médias à propos de la nouvelle situation à laquelle fait face l'Algérie.



Par Saâd Taferka

Le gouvernement, de son côté, fait valoir le nouveau modèle de croissance, adopté en 2016, après avoir essayé des solutions purement fiscales pour amortir le choc de la baisse des recettes pétrolières. La baisse a été si importante, qu'aucune mesure exclusivement fiscale ne peut la redresser ou la combler. Reste donc la mise à l'épreuve du nouveau modèle économique, dans sa version mise en ligne il y a quelques semaines par le ministère des Finances. Néanmoins, pour l'application de n'importe quelle alternative économique, aussi attrayante qu'elle soit dans ses objectifs de diversification économique, il est recommandé, voire indispensable d'établir le véritable diagnostic de l'économie nationale. Contrairement aux simplismes ou raccourcis qui se répètent à volonté sur la fait que l'économie algérienne est basée sur la seule exportation des hydrocarbures, il convient, comme le soutiennent les experts nationaux, d'établir l'état des lieux de toutes les articulations de l'appareil de production, du secteur financier, de l'administration, des services publics, des investissements, de l'état de développement humaine, des secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur...etc. Un tableau exhaustif censé conduire à des analyses objectives à même de permettre d'imaginer des solutions et d'adopter une feuille de route qui peut bien s'appeler «nouveau modèle économique». Mais, comme l'a écrit, dimanche dernier, le professeur Abdelhak Lamiri sur le site d'algerie-eco.com, «annoncer un bon modèle n'est pas une opération gagnée à l'avance. Le plus dur reste à faire», en ajoutant : «Il faut le traduire en plan d'action ou en stratégie. C'est dans ce contexte que l'on va détailler les orientations sectorielles et les transformations institutionnelles à mener. Si les détails seront incohérents ou insuffisants alors ce serait un autre dérapage. Le diable est dans les détails».

L'état des lieux de l'économie nationale

requiert des statistiques pertinentes et fiables. Feu Mohamed Seghir Babès, qui était président du Conseil national économique et social (Cnes), exprimait ainsi cette préoccupation en 2015, à l'occasion de la présentation du rapport de conjoncture de son institution : «Nous sommes très lacunaires en matière de production de chiffres», expliquant que l'Office national des statistiques (ONS) est doté de faibles moyens face à l'ampleur de sa mission. Il dira que l'ONS «ne dispose que de 500 employés, alors que l'organisme similaire en France, en l'occurrence l'Insee, est doté de quelque 32 000 agents». Il a également fait remarquer que le Conseil national des statistiques, institué en 2012, ne se réunissait pas et n'était pas opérationnel. Babès dira que «la production des chiffres est chez nous très problématique et elle va le devenir de plus en plus».

## Eviter le «flou» et l'approximation

Le flou des statistiques est signalé quasiment dans tous les secteurs, y compris celui de la Fonction publique. On parle d'environ deux millions de fonctionnaires, sans intégration des centaines de milliers de pré-emplois payés par les ministères du Travail et de la Solidarité nationale. L'on sait que la Fonction publique, machine bureaucratique lourde la pléthore de son personnel, malgré les grands flux de départs à la retraite, était servie, jusqu'en 2014, par les augmentations successives des salaires, sous la couverture de la Tripartite qui s'est réunie plusieurs fois à cet effet. Comment se fait-il que l'on passe, de but en blanc, d'une politique trop «permissive» - en matière de salaires et de postes budgétaires - à une austérité qui gèle les salaires et bloque les postes budgétaires ? C'est que la Fonction publique n'a jamais bénéficié d'un diagnostic objectif et d'une analyse exhaustive, en l'intégrant dans l'ensemble des données économiques et sociales du pays, hormis le

travail élaboré par la commission des réformes de l'Etat (missions et institutions) au début des années 2000. Avec la crise des finances publiques, ce n'est pas là le seul «acquis social» qui risque d'être remis en cause. D'autres segments de la politique économique et sociale sont en train d'être exposés à un nouveau regard, un regard inévitablement critique, à l'aune des défis que le pays est appelé à relever dans les prochains mois et années. Il en est ainsi des subventions destinées à soutenir les produits de large consommation. Les lois de finances 2016 et 2017 rognent déjà une partie de ces subventions par l'instauration de taxes sur plusieurs produits. La courbe de l'inflation, comme cela a été confirmé pour les premiers mois de l'année 2017 par l'Office national des statistiques, voit son rythme et son amplitude prendre de l'envol.

## Comment poser le bon diagnostic

Lors de la préparation de la première loi de finances de la crise, à savoir celle de l'année 2016, l'ancien ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, avait prévu de démanteler progressivement les subventions au bout de trois ans. D'autres voix se sont élevées pour que cette politique de démantèlement s'opère tout de suite. Mais le gouvernement ne peut pas s'aventurer sur une telle piste, même s'il est conscient que ces subventions ne profitent pas aux plus démunis, puisqu'elles sont générales (elles touchent aussi bien le chômeur et le maçon que le ministre et le député). Le ministère des Finances et celui de la Solidarité nationale se sont mis sur un chantier statistique, celui de recenser, avec les Assemblées populaires communales, les familles et ménages démunis, méritant d'être soutenus par les pouvoirs publics. C'est là un travail ardu et incertain, d'autant plus que, au niveau des APC, les prochaines échéances électorales risquent d'intégrer cette mission de recensement dans la précampagne électorale. A cela se

greffent naturellement le déficit de données chiffrées et les différents parasitages et interférences que subissent toutes les opérations d'aide aux populations nécessiteuses. N'avons-nous pas assisté à des scènes où des entrepreneurs et des personnes aisées ont fait la queue pour recevoir les 3 000 dinars de prime de scolarité accordées aux élèves de familles pauvres, ou courir derrière le couffin du Ramadhan ?

Le diagnostic de la nouvelle situation induite par la crise économique et l'«autopsie» des différents segments qui la constituent, réclament la présence d'un personnel qualifié et politiquement au-dessus de la mêlée, des moyens d'investigation fiables et des méthodes d'approche objectives.

Le contexte socio-économique actuel offre une lisibilité aléatoire des différents indicateurs. C'est pratiquement dans les mêmes conditions que l'Algérie a réalisé, en 2011, le recensement économique piloté par l'Office national des statistiques (ONS). Les agents chargés de l'opération au niveau des wilayas avaient bénéficié, au pied levé, de quelques journées de formations. Mais, était-ce suffisant pour prétendre pouvoir réussir le challenge d'un recensement qui avait la particularité de s'adresser à des entités économiques et au sein desquelles les pouvoirs publics comptaient relever des indicateurs, des taux, des ratios, bref, un série de chiffres permettant, à terme, d'élaborer une base de données fiable de l'état de l'économie nationale (outil de production, transactions et flux commerciaux, emploi...) et de tracer un tableau de bord susceptible de servir d'instrument d'aide à la décision au gouvernement et aux autres intervenants dans le domaine économique.

## Adapter l'info économique et sociale aux nouveaux défis

Les différentes tentatives du gouvernement de procéder à la régularisation du secteur informel (établissement de registres de commerce, facturation des transactions, mise en conformité fiscale volontaire, participation à l'emprunt obligataire...) sont toujours contrariées par le poids de la rente pétrolière, qui avait produit ses clientèles et ses lobbies. D'ailleurs, les résultats du recensement économique avaient fait abstraction du secteur informel, même s'il brasse, selon certains analystes, quelque 50% de la masse monétaire du pays.

En Algérie, l'on sait que les deux principaux outils officiels de la connaissance chiffrée de l'économie (production, transactions, inflation, balance des paiements...) sont l'Office national des statistiques - qui avait d'ailleurs réalisé le recensement de 2011, conjointement avec les services des wilayas et le Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis), organisme relevant des Douanes nationales. Ce dernier étant surtout spécialisé dans la partie de la l'économie qui transite par les services des Douanes (importations, exportations, avantages tarifaires...).

Les chiffres habituellement donnés par l'ONS pour ce qui est du taux de chômage sont souvent remis en cause par des experts, des partis politiques et parfois même par des institutions internationales (Bird et FMI). Ces dernières affinent la lecture des données nationales, en leur adjoignant, par exemple, d'autres critères au point de les relativiser. Il en est ainsi du dernier chiffre relatif au taux de chômage, soit moins de 10%. En analysant les classes d'âge touchées par le phénomène de chômage, la Banque mondiale parle d'un taux de chômage de 20 à 25% chez les jeunes Algériens.



Sellal à la Foire internationale d'Alger

# «Il faut gagner la bataille de l'export»

**Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exhorté les entreprises nationales et étrangères, participantes à la 50<sup>ème</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), à consolider et diversifier leurs partenariats tout en doublant d'efforts pour «gagner la bataille de l'export».**



**S'**adressant aux opérateurs activant, notamment dans le secteur des industries mécaniques, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle édition de la FIA, le Premier ministre a appelé, ces derniers, à atteindre le taux d'intégration locale fixé à 40% dans les quatre premières années d'exercice et à aller vers l'export.

«Il faut dépasser l'étape de montage. Nous devons créer beaucoup d'entreprises de sous-traitance afin d'atteindre le taux d'intégration locale fixé à 40% et ensuite aller vers l'exportation. Il faut gagner la bataille de l'export», a-t-il dit aux différents opérateurs exerçant dans la filière des industries mécaniques.

Dans le secteur de l'agriculture, M. Sellal a appelé le groupe Lacheb Filaha à aller «vite» dans la mise en oeuvre de leur mégaprojet agricole en partenariat

avec les américains à El Bayadh afin de donner l'exemple d'un partenariat gagnant-gagnant avec des étrangers.

Il a, dans ce cadre, plaidé pour une production de masse et de qualité des produits agricoles, notamment de lait afin de satisfaire les besoins nationaux et aller aussi vers l'export. Pour ce faire, le Premier ministre a souligné la nécessité de créer une entreprise de fret et de conditionnement parallèlement à ce projet qui s'étend sur plus de 25 000 ha.

Au pavillon de la Russie, invitée d'honneur de cette 50<sup>ème</sup> FIA, M. Sellal a invité le constructeur russe de machinisme agricole Rostsel Mash à créer une usine de montage avec un partenaire algérien afin de booster et renforcer le rendement agricole national. «Nous allons vous aider à installer cette usine et d'autres partenariats productifs», a-t-il indiqué aux opérateurs russes.

Au pavillon de l'Iran et de la Jordanie, M. Sellal a surtout insisté sur la nécessité de développer des partenariats dans les secteurs de l'industrie «classiques» basé sur «l'industrie de plastique et de confiserie».

Au stand d'Air Algérie, le Premier ministre s'est enquis des préparatifs relatifs au Hadj 2017 tout en instruisant les représentants de la compagnie de prêter plus d'attention à la qualité de services. Selon Air Algérie, les opérations de transport des pèlerins se dérouleront du 5 au 26 août pour le départ et du 6 au 26 septembre pour le retour.

M. Sellal s'est réjoui de la présence libyenne à cette manifestation économique, estimant que cette participation «est très positive, car elle montre que la Libye est toujours debout».

Enfin, le Premier ministre s'est rendu au musée de cette manifestation économique internationale,

conçu pour retracer l'historique de la FIA à travers essentiellement des expositions de photos et d'anciennes affiches de cette manifestation.

M. Sellal a inauguré plutôt dans l'après-midi la 50<sup>ème</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), qui se tient du 8 au 13 mai au Palais des expositions (Pins maritimes). Il était accompagné, notamment de membres du gouvernement, de hauts responsables du secteur économique et de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

Quelque 1 030 exposants, dont 494 entreprises étrangères en provenance de 34 pays, prennent part à cette plus importante manifestation économique et commerciale annuelle du pays, qui se tient sous le thème «50 ans au service de l'économie algérienne».

R. N.

## Selon l'ONS Hausse de la demande pour les produits fabriqués localement

La demande pour les produits fabriqués localement a enregistré une hausse durant le quatrième trimestre 2016, indique une enquête d'opinion réalisée par l'Office national des statistiques (ONS) auprès de chefs d'entreprises industrielles des secteurs public et privé.

Cette demande est plus prononcée pour le secteur public, notamment pour les Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (Ismmee) et l'industrie agro-alimentaire.

A ce propos, près de 63% des chefs d'entreprises du secteur public et plus de 85% de ceux du secteur privé ont satisfait toutes les commandes reçues. Par ailleurs, les chefs d'entreprises ont observé que l'activité industrielle avait enregistré une augmentation durant le dernier trimestre 2016, notamment pour les Ismmee, l'industrie agro-alimentaire et les matériaux de construction.

Concernant l'utilisation des capacités de production, près de 86% des enquêtés du secteur public et plus de 34% de ceux du privé affirment avoir utilisé plus de 75% de cette capacité.

Quant au niveau d'approvisionnement en matières premières, il a été jugé inférieur à la demande exprimée par plus de 30% des entreprises enquêtées du secteur public et par plus de 10% de ceux du privé, particulièrement pour les Ismmee et les cuirs.

Par ailleurs, près de 33% des enquêtés du secteur public et plus de 32% de ceux du privé ont connu des pannes d'électricité, notamment ceux des matériaux de construction et de la chimie.

Aussi, l'approvisionnement en eau a été suffisant par la majorité des industriels publics et par près de 70% de ceux du privé.

Pour ce qui est de la main d'œuvre, les effectifs du secteur public ont subi une baisse, alors que ceux du secteur privé ont connu une augmentation.

En outre, près de 94% des chefs d'entreprises du secteur public et plus de 77% de ceux du privé jugent le niveau de qualification du personnel «suffisant».

Cependant, près de 17% du secteur public et plus de 55% du secteur privé ont déclaré avoir trouvé des difficultés à en recruter, notamment le personnel d'encadrement et de maîtrise.

Concernant l'état de la trésorerie, près de 11% des chefs d'entreprises du secteur public et près de 32% de ceux du privé l'ont jugé «bon».

Financièrement, poursuit cette enquête d'opinion, près de 34% du potentiel de production du secteur public et plus de 67% de celui du privé ont recouru à des crédits bancaires et la majorité n'a pas trouvé de difficultés à les contracter.

R. N.



De même, la porte-parole du Parti des travailleurs, revient souvent sur la validité des chiffres du chômage qu'elle juge non «fiabiles», d'autant plus que le marché du travail commence à connaître une tension inédite suite au gel de milliers de projets d'infrastructures et d'équipements publics, lesquels, via les plans quinquennaux, avaient significativement absorbé le chômage durant l'intervalle 2000-2014.

### Statistiques nationales: un segment à moderniser

Sur un autre plan, la base même de calcul pose problème. De l'aveu même de l'organisme chargé des statistiques, ce travail

est basé sur des enquêtes touchant des échantillons de la population. La marge d'erreur apparaît inévitablement à ce niveau-là.

De son côté et s'agissant spécialement du chômage, du niveau de vie et de la pauvreté dans le pays - l'opinion nationale se fait généralement sa propre...opinion sur des phénomènes sociaux qui crévent les yeux et qui ont n'ont pas, à la limite, besoin de la bénédiction des chiffres pour s'exhiber dans toute leur crudité et leur laid. Pourtant, la crédibilité des instances officielles est en jeu lorsqu'il s'agit de l'élaboration des bilans et statistiques. Sur le terrain, de la réalité quotidienne, les administrations, les bureaux d'études, les assemblées élues et même la recherche académiques, sont confrontés à la complexité et aux

contradictions qui affectent et handicapent le système statistique national.

Si, par le passé, dans la confusion générale d'une économie d'abondance rentière, les décideurs politiques et les responsables locaux étaient peu regardants sur les statistiques produites - la nature ayant horreur du vide, il a été bien rempli par les rapports et bilans des institutions internationales - le nouveau contexte, où le pays est appelé à compter ses sous, à répartir de façon équitable l'effort d'austérité et à s'employer à garder la cohésion sociale, il en va autrement. La modernisation méthodologique, technique et technologique de l'outil statistique s'impose comme une donnée incontournable, à laquelle il faudra dédier des structures et des insti-

tutions solides et bien organisées. N'est-il pas symptomatique que, dans un de ses rapports annuels, datant du milieu des années 2000, le Cnes ait, avec justesse, soulevé la question stratégique du système national d'information économique et social ? Le rapport de cette institution consultative note que le Cnes «s'est toujours heurté à la faible disponibilité et à l'insuffisante fiabilité des informations relevant du champ économique et social».

Les nouveaux députés ont impérativement besoin d'un appareil statistique moderne et fiable pour pouvoir se prononcer, en toute connaissance de cause, sur les politiques publiques que le gouvernement compte mettre en oeuvre.

S. T.

Habitat

# Ce qu'il faut savoir pour installer l'énergie solaire chez soi

Introduire l'électricité d'origine solaire dans une maison ou une entreprise est désormais une démarche accessible en Algérie sur le plan, aussi bien technique, que financier.



« L'installation d'un système d'alimentation d'électricité par la lumière solaire passe par des étapes simples techniquement, et abordables financièrement, même pour les familles à revenus moyens », explique à l'APS, le directeur du Centre de développement des énergies renouvelables (Cder), Noureddine Yassaa.

D'autant plus qu'en Algérie, le taux de rayonnement solaire dépasse dans certaines régions, tels Adrar et In Salah, les 3 500 heures/an, alors que dans le nord du pays, il frôle la barre des 2 600 heures/an, ce qui représente un potentiel naturel énorme. Deux moyens sont possibles pour l'installation des panneaux photovoltaïques chez soi : soit le système « de stockage » qui est le plus intéressant puisqu'il n'est soumis à aucune réglementation ou loi, soit le raccordement des panneaux solaires au système d'alimentation électrique principal de Sonelgaz par le biais d'un second compteur.

Le système de stockage est basé sur un simple raccordement entre les appareils et les panneaux solaires, depuis la phase de captage de la lumière jusqu'à sa conversion finale en électricité.

« La toute première étape dans ce système est de faire appel à un technicien spécialisé qui doit faire une étude globale sur les besoins de l'habitation en matière de consommation électrique afin de définir tous les outils nécessaires », note le même responsable.

Cette phase est suivie de celle de la mise en place d'une structure qui abritera les panneaux, laquelle doit être orientée vers le Sud, sachant que les panneaux nécessitent une inclinaison correcte par rapport au soleil afin de capter le maximum de rayons.

En outre, il est primordial d'équiper le système d'un régulateur de charge pour obtenir une puissance adaptée aux appareils électroménagers (220 volts au maximum).

Concernant les batteries, elles sont suffisamment dispo-

nibles sur le marché national avec des modèles de fabrication locale de bonne qualité, assure-t-on.

Cependant, l'option du système de stockage exige de l'utilisateur de prendre certaines mesures pour assurer un meilleur rendement, parmi lesquelles l'isolement de la maison, c'est-à-dire qu'elle soit construite avec des matériaux isolants et des fenêtres en double vitrage, que les appareils électroménagers soient moins consommateurs d'énergie (de classe A) et l'adoption d'un bon comportement en réduisant le gaspillage.

Concernant la disponibilité des techniciens d'installations des systèmes photovoltaïques, le même responsable assure que cela ne pose aucun problème puisque le Cder et les Centres de formation et de l'enseignement professionnels ont suffisamment formé pour cette catégorie de professionnels.

Quant au second système d'alimentation en énergie solaire, il est quasiment le même que celui de stockage sauf qu'il nécessite le raccordement des

panneaux solaires au système d'alimentation électrique principal de Sonelgaz et ce, en installant un second compteur réservé au système photovoltaïque, nécessitant une autorisation officielle.

C'est ainsi que le ministère de l'Énergie en collaboration avec la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) élaborent actuellement un texte réglementaire permettant de mieux gérer cette technique qui sera d'un grand apport à son utilisateur et à l'efficacité énergétique.

## Quels modèles choisir et à quel prix ?

Le bon choix des panneaux photovoltaïques est synonyme d'une production énergétique efficace, alors que plusieurs producteurs algériens se sont lancés dans ce secteur et fabriquent des panneaux de bonne qualité répondant aux standards mondiaux.

« Il faut savoir que le nombre d'entreprises algériennes qui fabriquent des panneaux solaires est d'autant plus intéressant qu'elles ont introduit les dernières technologies pour les différents usages (industrie, pompage agricole, éclairage public...) en ayant investi de gros moyens, et les résultats s'annoncent probants en termes de qualité des produits », assure le même responsable.

C'est le cas de l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie) dont le prix des panneaux solaires en silicium qu'elle fabrique s'élève à raison de 95 DA (hors taxes) pour 1 watt.

Ainsi, un panneau photovoltaïque de 100 watts est vendu par cette entreprise publique à 9 500 DA (hors taxe), sachant que la durée de vie moyenne des panneaux solaires oscille entre 15 et 20 ans.

R. H.

Prix du pétrole

## Le Brent à un peu plus de 49 dollars

Les prix du pétrole restaient stables mardi en cours d'échanges européens, les marchés préférant marquer le pas après la baisse de la semaine dernière et avant les données hebdomadaires sur les réserves américaines qui seront publiées mercredi.

A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 49,36 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en légère hausse de 2 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de « light sweet crude » (WTI) pour le contrat de juin prenait un cent à 46,44 dollars.

Les cours de l'or noir, qui avaient légèrement remonté lundi, se stabilisaient hier, mais les marchés restent attentistes aux statistiques des stocks.

Les données hebdomadaires sur les réserves américaines, publiées par le Département américain de l'Énergie (DoE) mercredi, restent le baromètre officiel de l'état du marché.

« Les réserves de brut ont reculé en avril, et celles de produits raffinés ont baissé plus que d'habitude au printemps », ont commenté les analystes.

Pour la semaine achevée, le 5 mai, les analystes tablent sur une baisse des réserves de brut de 2 millions de barils, une hausse des réserves d'essence de 350 000 barils, et une baisse des réserves de produits distillés de 800 000 barils.

L. M.

Selon le ministre koweïtien du pétrole

## Nécessité de renouveler l'accord de réduction de la production

Le ministre koweïtien du pétrole, Issam Elmerzoug, a affirmé lundi que les pays producteurs de pétrole devraient renouveler un accord sur une extension de six mois de la réduction de la production de pétrole.

« Il y a un consensus presque total sur l'importance d'étendre l'accord sur au moins six mois », a déclaré, dans un communiqué Essam al-Marzouk, qui préside la commission chargée de vérifier les réductions.

Le ministre a souligné que son pays soutenait une reconduction de l'accord, estimant que les effets de la réduction de la production vont se faire ressentir dans les prochains mois avec la baisse des stocks mondiaux. Les deux plus grands producteurs de pétrole, la Russie et l'Arabie Saoudite, ont également évoqué lundi une extension de l'accord de réduction de la production.

« La Russie est solidaire des efforts de nos partenaires pour rééquilibrer le marché et estime que l'initiative commune pour stabiliser le marché mondial est actuellement effective », a déclaré le ministre russe de l'Énergie, Alexandre Novak, cité par des agences d'information.

« Nous sommes en train d'examiner plusieurs variantes et nous estimons qu'une extension pour une plus longue période (de l'accord) contribuera à assurer plus rapidement un retour des marchés à des conditions meilleures ».

T. K.

En prévision de la réunion de l'Opep

## Boutarfa se rend en Irak

Le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, se rendra aujourd'hui à Baghdad (Irak) en prévision de la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) prévue le 25 mai à Vienne, apprend-on hier auprès du ministère de l'Énergie.

Lors de cette visite de deux jours, M. Boutarfa s'entretiendra avec son homologue irakien, Jabber al-Luaibi, et ce, en préparation de la réunion ministérielle de l'Opep, précise la même source.

Pour rappel, les membres de l'Opep devraient décider, lors de leur réunion dans la capitale autrichienne, ou de la prolongation de six mois ou du gel de la durée de la baisse de la production de pétrole, mesure entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Face à la chute des prix du brut depuis la mi-2014, l'Opep et des pays producteurs hors Opep avaient convenu, en décembre

2016 à Vienne, d'un accord pour agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 mbj à partir de janvier 2017 à raison de 1,2 mbj par l'Opep et 600 000 bj par 11 pays hors Opep (Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan).

M. Boutarfa avait récemment indiqué que l'Algérie était favorable pour prolonger la durée de la baisse de la production de pétrole, une position partagée par plusieurs pays membres de l'Opep comme l'Arabie Saoudite et le Venezuela, ainsi que par des pays non membres telle la Russie. Le ministre saoudien de l'Énergie, Khalid Al-Falih, avait déclaré lundi dernier qu'il s'attendait à une extension de l'accord de réduction de la production de l'Opep au second semestre 2017 et peut-être au-delà.

Pour sa part, le ministre russe de l'Énergie, Alexandre Novak, avait soutenu que son pays était favorable à la reconduction de l'accord de limitation de la production de brut, estimant que la reconduction de l'accord en vigueur sera « plus efficace » en matière de rééquilibrage du marché face à hausse de la demande attendue.

Les marchés pétroliers ont réagi positivement à l'optimisme des grands producteurs du pétrole, entraînant une légère hausse des prix du baril, mais la production de pétrole de schiste américain, en croissance continue, maintient la pression sur les cours actuels. Mardi, le baril de Brent de la mer du Nord valait à la mi-journée 49,36 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, alors que le baril de « light sweet crude » (WTI) pour s'échangeait à 46,44 dollars.

G. L.

Après une vaste opération de réhabilitation

# Inauguration à Bouira du jardin Si El Houas

Le jardin public de la ville de Bouira, portant le nom du martyr de la Révolution nationale, Ahmed Abderrazak Hamouda, dit Colonel Si El Houas, a été inauguré lundi par les autorités locales de la wilaya après avoir bénéficié d'une vaste opération de réhabilitation qui a duré près de quatre ans.



« Nous avons enfin inauguré ce jardin, après de longs mois d'attente. Les retards sont liés essentiellement à l'entreprise réalisatrice et parfois à des démarches administratives », a expliqué le wali, Mouloud Chérifi, lors d'un point

de presse tenu en marge de la cérémonie d'inauguration qui a eu lieu à l'occasion de la commémoration des événements douloureux du 8 mai 1945.

Laissé à l'abandon pendant des années, le jardin de la ville de Bouira constituait auparavant un milieu privilégié pour les toxicomanes et autres délin-

quants qui y venaient surtout pour perturber la quiétude des riverains.

Ce site, considéré actuellement comme lieu de détente et de repos, a été complètement rénové. Des espaces verts ont été créés, permettant aux familles bouiries de respirer à plein poumons un bon bol d'air

et d'admirer la nature dans la quiétude, ainsi qu'un site dédié à l'organisation de soirées artistiques, notamment durant le mois sacré de Ramadhan ou les nuits estivales, a ajouté le premier magistrat de la wilaya.

Une enveloppe de 40 millions de dinars a été allouée à cette opération qui a accusé de grands retards. La réhabilitation du jardin permettra aux riverains d'avoir un espace de détente et de loisirs répondant aux normes requises, sachant qu'il constitue l'unique endroit verdoyant de la ville.

Toujours dans le cadre des festivités commémorant les événements du 8 Mai 1945, une opération de ravalement de façades de bâtiments et d'amélioration urbaine au niveau des principaux quartiers et cités du chef lieu de la wilaya de Bouira a été lancée par le chef de l'exécutif dans le but de donner un nouveau look à la ville.

Il s'agit d'une opération qui concerne 12 sites à travers la ville de Bouira pour un montant de 29 millions de dinars, dont les délais oscillent entre un mois et trois mois, a précisé le wali lors de sa visite d'inspection et de travail, tout en ajoutant que cette action sera étendue à d'autres cités et quartiers dans les mois à venir.

T. L.

## Un budget lui a été alloué Aménagement de la station thermale d'El Hadeb

Une enveloppe de 20 millions de DA a été accordée à la réalisation de travaux d'aménagement de la station thermale d'El Hadeb, dans la commune de Rouissat (Ouargla), a-t-on appris lundi de responsables de l'Office du tourisme de la commune.

Retenue au titre d'un programme national visant la relance du tourisme thermal, cette opération, en cours d'exécution, porte sur la modernisation de cette station, dont les aménagements intérieur et extérieur, le ravalement des façades, la rénovation des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, ainsi que l'amélioration des prestations, a précisé le chargé de la gestion de l'office, Taha Rouim.

A l'arrêt depuis une dizaine d'années, en raison de diverses difficultés, cette station, qui accueillait plus de 1 200 visiteurs par jour, devra reprendre ses activités en septembre prochain, a-t-il ajouté.

L'Office du tourisme de Rouissat fait état de la projection aussi, dans la zone d'El Hadeb, d'un parc touristique de 16 ha, devant abriter une station thermale, des structures d'hébergement, ainsi que des espaces récréatifs et de repos.

La station thermale d'El Hadeb est réputée pour sa source abondante débitant 100 litres/seconde à une température de 60 degrés Celsius, offrant de multiples bienfaits curatifs, selon les explications fournies.

Cette structure thermale constituait une ressource financière pour la commune de Rouissat, en plus des emplois qu'elle générait pour de nombreux jeunes de la région, notamment en période de vacances, a-t-on rappelé.

F. T.

## Handicapés Des cartes de gratuité du tramway délivrées

Pas moins de 1 042 cartes de gratuité de transport sur le réseau de tramway d'Oran ont été délivrées aux handicapés depuis le début de l'année 2017 à la fin avril, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya.

A ces bénéficiaires, il faut ajouter la délivrance, depuis le début de l'année en cours à ce jour, de plus de 300 cartes de transport public urbain, une opération initiée dans le cadre de la solidarité avec les handicapés avec l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Oran (Etuso) sur tout le réseau local qu'elle dessert, a indiqué à l'APS, la responsable du service information et communication à la DAS, Khadidja Bentahar.

Elle a rappelé que 412 cartes de gratuité de transport de voyageurs ont été délivrées au profit des personnes handicapées au titre de l'année 2016.

Selon la même source, le nombre de détenteurs de cartes de handicapés au niveau de la wilaya d'Oran est de 32.781 dont 449 nouveaux.

En matière de prise en charge, le nombre d'handicapés bénéficiaires d'une prime de 4 000 DA est de 5.166, a-t-elle ajouté expliquant qu'il s'agit des handicapés à 100% et âgés de 18 ans et plus.

Le bilan de la direction de l'action sociale fait état de 2 400 personnes atteintes d'handicaps bénéficiant d'une allocation forfaitaire de solidarité, outre la prise en charge notamment de 891 personnes âgées, de 1 525 personnes aveugles, de 3 000 malades chroniques et catégories sociales vulnérables.

O. K.

Prochainement à Boumerdès

## Un concours du montage et ramendage des filets de pêche

Le 2<sup>ème</sup> Salon de la pêche et de l'aquaculture, prévu la fin mai courant à Boumerdès, sera marqué par l'organisation d'un concours national dans le montage et ramendage des filets de pêche, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya.

Ce concours, premier du genre introduit au titre de cette manifestation, qui sera abritée, du 22 au 24 courant par le port de Cap Djinet (est de Boumerdès) est ouvert à tous les pêcheurs et professionnels du domaine de tout le pays, a indiqué à l'APS, Kadri Chérif.

Près de 70 exposants et professionnels de la pêche, issus de nombreuses wilayas sont attendus à cette manifestation, en plus

d'opérateurs étrangers.

Le salon, organisé sous le thème Valorisation des ressources nationales en aquaculture va réunir différents opérateurs du secteur de la pêche du pays, des dispositifs étatiques de soutien à l'investissement et autres organismes bancaires et des assurances, ainsi que des représentants d'instituts de formation, de centres de recherche et d'associations professionnelles du domaine.

Selon le programme fixé, les organisateurs prévoient diverses expositions sur les produits de la mer, ainsi que les métiers en relation avec la pêche, tels que la maintenance des matériels et des bateaux de pêche. Des exercices simulant le sauvetage

d'un bateau en détresse, entre autres, seront, également, exécutés, à l'occasion, par des gardes côtes, en coordination avec des éléments de la Protection civile.

Des ateliers de travail sur l'aquaculture, l'investissement et les poissons d'eau douce sont aussi portés au programme de ce salon, qui prévoit des concours de dégustation du meilleur plat de poissons, le meilleur bateau de pêche en terme d'hygiène, et le meilleur dessin d'enfants sur la protection de l'environnement marin, entre autres. Des sessions de formation au profit des professionnels concernés, ainsi que des rencontres pour des échanges d'expériences, figurent au même programme.

E. H.

Oran

## Initiation à l'aquaculture dans les établissements scolaires

Un projet d'élargissement de l'initiation des écoliers à l'aquaculture est en cours de préparation à Oran pour la prochaine rentrée scolaire, après l'expérimentation au niveau de deux établissements, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'éducation locale.

Une première expérience menée dans deux écoles primaires à Haï Essabah (Bir El Djir) et à El Kerma a eu beaucoup de succès auprès des élèves, a indiqué le coordinateur de la commission de

wilaya des clubs de l'environnement au niveau de la direction de l'éducation, Mohamed Genoun. «A partir de la prochaine rentrée scolaire, nous allons tenter d'élargir cette expérience à travers les 26 communes de la wilaya d'Oran», a-t-il affirmé, ajoutant que le projet nécessite la construction de petits bassins au niveau des établissements scolaires.

A Haï Essabah et à El Kerma, les bassins dédiés à l'initiation à l'aquaculture ont été mis en place dans le cadre

des clubs bleus, dont l'encadrement est assuré conjointement par la commission de wilaya des clubs de l'environnement au niveau de la direction de l'éducation et de l'association écologique marine Phénicia. Seize clubs bleus, impliqués dans des activités en rapport avec la mer, ont été créés dans les dernières années au niveau des communes littorales de la wilaya d'Oran, a indiqué M. Genoun, ajoutant que le nombre sera renforcé l'année prochaine.

Les clubs verts sont beau-

coup plus nombreux. Ils sont plus de 480, actifs dans les établissements scolaires, répartis à hauteur de 60% pour le cycle primaire et de 30 et 10% pour respectivement les cycles moyen et secondaire, a-t-il fait savoir. Ces clubs comptent plus de 8 000 adhérents qui participent à des activités écologiques à Oran et même dans d'autres wilayas de l'Oranie, a-t-il ajouté signalant qu'une formation a été récemment dispensée au profit de 97 enseignants sur l'encadrement des clubs verts. R. I.

Pisciculture intégrée à l'agriculture

# Amorce timide à Chlef, mais un créneau porteur



**La pisciculture intégrée à l'agriculture est l'une des filières aquacoles sur lesquelles compte s'appuyer la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Chlef afin d'ancrer la culture de production mais aussi de consommation de poissons d'eau douce chez l'agriculteur et le citoyen en général, au vue de sa contribution avérée dans la consécration d'un micro-système environnemental permettant, outre la production de poisson, le recyclage des déchets agricoles tout en mettant un terme à la pollution organique.**

**S**elon le chargé du service d'aquaculture à la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Chlef, Djilalil Badani, de nombreuses conventions ont été signées au titre de cet effort au moment où une réflexion est en cours en vue de la création future d'une écloserie d'alevins, parallèlement à des actions de sensibilisation engagées en direction des agriculteurs, voire même des citoyens, afin de les inciter à inves-

tir dans le domaine, a-t-il signalé.

Le responsable a fait, à ce propos, état de la signature de conventions avec la Chambre de pêche de Ténés, de l'annexe de l'Institut de pêche d'El Marsa et de la direction des services agricoles de la wilaya, en vue du recensement et de la formation des agriculteurs désireux d'intégrer ce domaine.

Il a été recensé, à ce titre, 120 agriculteurs, qui sont en attente d'une formation, a-t-il fait savoir. M.Badani a signalé l'initiation,

auparavant, d'expériences pilotes avec une vingtaine d'agriculteurs locaux, qui ont intégré la pisciculture dans leurs bassins d'irrigation.

Une expérience qui a été couronnée de succès chez certains, s'est t-il félicité, mais, aussi, d'échecs chez d'autres, car manquant de formation et d'informations sur les conditions écologiques et techniques susceptibles de garantir la survie des poissons et leur reproduction en eau douce, a-t-il expliqué.

La pisciculture intégrée en milieu agricole se fait dans des bas-

sins d'irrigation (en ciment) ou des cages en plastiques placées dans des cours d'eau ou étangs, a ajouté le même responsable, soulignant que les subventions affectées, par les pouvoirs publics aux agriculteurs aux fins de construire des bassins d'irrigation soutien cet effort d'intégration de la pisciculture en milieu agricole.

## La pisciculture intégrée : une ressource de qualité et des engrais naturels

Selon M. Badani, les études scientifiques réalisées dans le domaine ont prouvé que l'élevage de poissons dans des bassins d'irrigation enrichit les eaux des bassins en question en engrais naturels, ce qui va mener progressivement, selon lui, à l'abandon, des engrais chimiques, outre sa contribution (pisciculture) dans le relèvement de la production de poissons (notamment carpe, mullet et tilapia du Nil), qui pourra être écoulé, à l'échelle locale, est-il escompté.

Ces études ont été corroborées par Abdelkader Deradji, un agriculteur de la wilaya, qui a assuré à l'APS que le rendement agricole de

ses terres a sensiblement augmenté depuis qu'il a commencé à les arroser avec l'eau du bassin dans lequel il pratique l'élevage de mullet. "Même la qualité de mes fruits a changé en mieux, de l'avis de tous mes clients", s'est-il réjoui.

Cet agriculteur, qui élève du mullet dans un bassin d'irrigation de 50 m<sup>2</sup>, s'est, en outre, dit disposé à agrandir son élevage de même qu'à fournir des alevins aux agriculteurs désireux d'intégrer la pisciculture dans leurs exploitations agricoles, leur assurant qu'ils pourront renoncer définitivement aux engrais chimiques, tout en s'assurant une nouvelle source de viande blanche.

Les services de la pêche de la wilaya de Chlef se chargent, durant la période de reproduction de certains types de poissons en eau douce (mulet), de pêcher les alevins de poissons et de les entretenir, durant une certaine période, jusqu'à leur adaptation avec leur nouvel environnement, avant de les distribuer au profit des agriculteurs désireux d'intégrer cette activité.

Selon les spécialistes du domaine, la nourriture de ce type de poisson doit être essentiellement composée d'azote, de phosphore et de potassium, soit des éléments qui se trouvent dans les excréments des volailles et de bovins, ainsi que certains déchets végétaux, issus des recoltes et des champs, qui sont tous peu coûteux pour l'agriculteur, au moment où les poissons vont le débarrasser des multiples parasites pullulant dans ses bassins d'irrigation.

## Pour une culture de consommation du poisson d'eau douce.

Parallèlement à l'encouragement de la culture piscicole dans les eaux douces, les services de pêche de la wilaya œuvrent en vue de l'ancrage d'une culture de consommation de ce type de poissons chez les citoyens, qui semblent quelque peu rebutés par le poisson d'eau douce, en dépit de sa valeur nutritionnelle avérée, selon des spécialistes du domaine qui le recommandent pour le traitement de nombreuses maladies chroniques.

Selon le Pr. Abdelkader Dilmi Bouras, nutritionniste de son état, les poissons d'eau douce sont riches en anti-oxydants avec un taux appréciable de sels minéraux, réputés bénéfiques pour lutter contre l'hypertension.

En outre, le poisson d'eau douce contient un (1) g de sucre pour chaque 200 g de viande, ce qui le rend très conseillé pour les malades diabétiques.

Ce nutritionniste a expliqué le rejet par les citoyens de ce type de poisson par l'absence, chez eux, d'une culture culinaire y afférente, outre les habitudes ancrées chez les Algériens, qui préféreraient, dans leur grande majorité, les poissons d'eau de mer.

Au titre des efforts visant le changement de ces habitudes alimentaires, parallèlement à l'accompagnement des projets des jeunes diplômés de la formation professionnelle en pêche continentale, la direction de la formation professionnelle de la wilaya de Chlef organise prochainement la deuxième édition du Festival de cuisson et de dégustation des poissons d'eau douce, a t-on appris auprès de son directeur, Hakim Azzerouk Zerraimi.

R. R.

Mila

## Mise en service d'une station de pompage

**U**ne station de pompage, destinée à l'alimentation en eau potable (AEP) des agglomérations Zaouia et Ras El Bir, dans la région de Sidi Merouane, et un réservoir de 1000 m<sup>3</sup> dans la même localité, ont été mis en service lundi.

Cette nouvelle infrastructure, dont les travaux de réalisation ont nécessité un investissement de 7,5 millions de dinars, permettra le pompage de 15 litres par seconde, soit environ 550m<sup>3</sup> quotidiennement au profit des habitants de ces localités qui comptent 5.000 âmes, selon les précisions fournies par les services de la section Sidi Merouane des ressources en eau.

La mise en service de cette nouvelle station de pompage a eu lieu en présence du wali, Mohamed Djamel Khanfar, qui a appelé à davantage d'efforts pour une meilleure alimentation en eau potable des populations.

Parallèlement, un réservoir d'une capacité de 1000 m<sup>3</sup>, pour un coût de 190 millions de dinars, a été mis en service au profit de ces deux agglomérations rurales devant désormais bénéficier d'une plage d'alimentation de 5 heures une fois chaque deux jours, au lieu d'une alimentation d'une fois chaque cinq jours.

H. O.



## CONFLITS ►►

Syrie

# Un nouveau cycle de négociations débutera à Genève le 16 mai

Un nouveau cycle de négociations sur la Syrie doit commencer à Genève la semaine prochaine, ont annoncé lundi les Nations unies.



« L'envoyé spécial (de l'ONU pour la Syrie) Staffan de Mistura va à nouveau convoquer les négociations inter-syriennes sous les auspices des Nations unies à Genève le 16 mai 2017 », a fait savoir l'ONU dans un communiqué.

Cette annonce survient quelques jours après que les soutiens du régime syrien, la Russie et l'Iran, ainsi que la Turquie qui appuie les rebelles, ont signé un

accord au Kazakhstan sur des "zones de désescalade" dans lesquelles gouvernement et opposition devraient accepter de cesser les hostilités.

M. de Mistura, qui a assisté en observateur aux négociations d'Astana, la capitale kazakhe, s'est félicité d'un accord constituant selon lui "un pas important, prometteur et positif dans la bonne direction".

Lundi, ses services ont fait savoir qu'il espérait que l'accord

d'Astana "serait pleinement mis en oeuvre, permettant ainsi une réduction significative des violences et concourant à l'établissement de conditions favorables aux négociations inter-syriennes à Genève".

Les initiatives diplomatiques ne sont pas parvenues à ce jour à mettre un terme au conflit syrien, qui a fait plus de 320.000 morts et provoqué le déplacement de millions de personnes depuis qu'il a commencé en mars 2011 après

des manifestations contre le régime de Bachar al-Assad.

Jusqu'à présent, les négociations sous les auspices des Nations unies à Genève n'ont pas permis de produire de résultats concrets, malgré des progrès à l'occasion du dernier cycle en mars.

Conformément à ce que prévoyait la résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU, les parties ont alors commencé à négocier sur quatre volets de discussion : la gouvernance (transition politique), une nouvelle Constitution, l'organisation d'élections et la lutte contre le terrorisme.

Mais les parties en conflit n'ont pas pu s'entendre sur la question du sort à réserver au président Bachar al-Assad et mettre fin aux violences sur le terrain.

Dans le cycle de négociations devant commencer la semaine prochaine, M. de Mistura "souhaite intensifier le travail (...) sur les questions se trouvant à l'ordre du jour des discussions, dans le (...) cadre des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier de la résolution 2254", a précisé le bureau de l'envoyé spécial de l'ONU lundi.

M. de Mistura informera le Conseil de sécurité de l'ONU sur les négociations "dans le courant du mois", a encore dit la même source.

AFP

Allemagne

## Deux jihadistes syriens présumés arrêtés

Deux jihadistes syriens présumés, dont l'un est soupçonné d'avoir commis un "crime de guerre" en égorgeant un soldat de l'armée syrienne fait prisonnier, ont été interpellés mardi en Allemagne, a indiqué le parquet fédéral.

Les deux Syriens, Mousa H. A., 23 ans, et Abdulmalk A., 30 ans, ont été arrêtés respectivement dans l'Etat régional de Saxe-Anhalt (est) et à Berlin, indique dans un communiqué le parquet compétent dans les affaires de terrorisme.

Ils sont soupçonnés d'avoir rejoint en 2012 des unités combattantes de l'ex-Front al-Nosra, groupe jihadiste actif en Syrie et rebaptisé Fateh al-Cham après sa rupture officielle avec Al-Qaïda.

Selon le parquet, Mousa H. A. a participé à des combats contre les troupes du président syrien Bachar al-Assad tandis que Abdulmalk A., qui avait des fonctions de commandement au sein de l'ex-Front al-Nosra, a pris notamment part à la prise de Tabqa (nord). Début 2013, Abdulmalk

A. a forcé un tireur d'élite de l'armée syrienne capturé à creuser sa propre tombe, avant de l'égorger, selon le communiqué.

Mi-2013, le même Abdulmalk a rallié le groupe jihadiste Etat islamique et était pour l'EI un administrateur du barrage hydro-électrique de Tabqa, situé sur l'Euphrate, le plus grand de Syrie.

L'afflux de plus d'un million de migrants en Allemagne depuis 2015, dont des centaines de milliers de Syriens, a permis à la justice allemande d'engager des procédures concernant les exactions commises en Syrie et en Irak. En juillet 2016, pour la première fois, un jihadiste allemand a été condamné à deux ans de prison pour crime de guerre pour avoir posé pour des photos en Syrie avec les têtes empalées de deux soldats de l'armée du régime Assad. Des dizaines de procédures pour "appartenance à un groupe terroriste" visent aussi des individus venus comme demandeurs d'asile ainsi que des Allemands revenus de Syrie ou d'Irak.

AFP

Lutte contre le terrorisme

## La Russie prête à coopérer avec la communauté internationale

Le président Vladimir Poutine a souligné mardi la disponibilité de la Russie à participer conjointement avec les autres pays du monde à "combattre le terrorisme, l'extrémisme et le néonazisme".

Lors d'un discours à l'occasion du défilé militaire sur la place Rouge de Moscou, consacré au 72e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie, le président russe a indiqué que "De nos jours, la vie elle-même exige d'augmenter la capacité de

défense de la Russie", ajoutant que "le pays est toutefois prêt à coopérer avec la communauté internationale dans la lutte contre les menaces modernes, dont le terrorisme, l'extrémisme, le néonazisme". "Les leçons de la dernière guerre nous appellent à être vigilants et les forces armées russes sont en mesure de repousser toute agression potentielle", a-t-il poursuivi.

Plus de 90 000 militaires ont participé dans différentes villes de Russie, à une cérémonie

solennelle consacrée au 72e anniversaire de la fin de la "Grande Guerre patriotique", seconde guerre mondiale. Plus de 10 000 soldats et officiers et 114 véhicules de combat ont pris part ce mardi au défilé militaire traditionnel sur la place Rouge.

Dans son discours, Vladimir Poutine a souligné que les soldats russes étaient "toujours prêts à tout exploit et à tous les sacrifices pour le bien de leur pays et de leur peuple".

"Les forces armées russes

sont en mesure de repousser toute agression potentielle", a-t-il déclaré, ajoutant que l'AEon "n'oubliera jamais que la liberté de l'Europe" a été conquise par les Russes pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le Chef de l'Etat russe a également indiqué que la Russie "n'oublierait jamais que la liberté de l'Europe et la paix tant attendue sur notre planète ont été gagnées par nos pères, grands-pères et arrière-grands-pères".

R. N.

Egypte

## Huit terroristes tués dans le sud

Huit terroristes planifiant des attaques contre des institutions publiques ont été tués lundi dans le sud de l'Égypte, selon le ministère de l'Intérieur.

Les huit hommes ont été tués dans un échange de tirs avec la police "dans le désert, dans le sud du pays", selon un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Les huit "éléments terroristes" faisaient partie de groupuscules planifiant des attaques "contre des institutions étatiques, des installations gouvernementales et chrétiennes, et contre des personnalités publiques et des policiers", poursuit le texte. Le ministère accuse les groupuscules d'envoyer leurs membres dans des "camps d'entraînement" à l'étranger pour apprendre à "mener des attaques terroristes et à fabriquer des bombes", une fois rentrés en Égypte.

Parmi les huit personnes tuées, figurait d'ailleurs un passeur, "un dirigeant qui jouait un rôle important" dans le transport des hommes "à travers la frontière sud" de l'Égypte. Il était notamment recherché par la justice et risque la peine de mort dans un des procès qui lui ont été intentés, selon le communiqué. Deux autres hommes étaient également impliqués dans le meurtre d'un policier, selon le texte.

H. M.

Irak

## Sept étudiants enlevés par des hommes armés

Sept étudiants qui militent contre la corruption ont été enlevés par des hommes armés dans leur appartement du centre de Baghdad, ont rapporté des médias citant des sources sécuritaires.

"Des hommes armés non identifiés circulant en 4x4 ont enlevé sept étudiants tôt lundi matin", a déclaré un responsable du ministère de l'Intérieur cité par les agences.

"Un groupe armé a kidnappé dans leur appartement de Battaween (un quartier du centre Baghdad, ndr) sept étudiants qui participent aux manifestations pacifiques", a confirmé Jassem al-Helfi, un des leaders du mouvement anticorruption qui organise des manifestations presque chaque semaine dans le pays depuis deux ans.

Selon lui, l'enlèvement a eu lieu vers 01H30 lundi matin (22H30 GMT dimanche).

L'identité des ravisseurs n'est pas établie et aucune information n'a filtré sur d'éventuelles demandes pour la libération des étudiants.

Des milliers de personnes se réunissent presque chaque semaine dans la capitale irakienne, et dans plusieurs villes du sud du pays pour réclamer notamment des mesures anticorruption, une réforme de la loi électorale et une reprise en main du gouvernement par des technocrates.

R. N.

Nigéria

# L'absence du président Buhari plonge le pays dans l'incertitude

Muhammadu Buhari avait prévenu les 190 millions de Nigériens en rentrant de Londres début mars, après huit semaines d'absence pour raisons médicales: il y en aurait d'autres. Dimanche soir, le président de 74 ans est retourné en Grande-Bretagne, laissant son pays dans l'incertitude.



Personne au Nigeria n'était dupe de la mauvaise santé du chef de l'Etat, qui n'a assisté à aucun conseil des ministres depuis un mois. Mais son départ précipité, quelques minutes après avoir rencontré 82 lycéennes de Chibok libérées des mains du groupe jihadiste Boko Haram, a pris tout le monde de court.

Son porte-parole, qui a annoncé la nouvelle dans un communiqué, n'a donné aucune indication sur la durée de ce nouveau séjour ni la nature de sa maladie, assurant qu'il ne s'agissait que d'une visite de contrôle pour "passer des examens médicaux supplémentaires".

"Le temps qu'il doit passer à Londres sera déterminé par les médecins", a-t-il insisté, soulignant que le "président souhaite rassurer tous les Nigériens qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter".

Le Nigeria s'interroge toutefois sur ces absences prolongées du chef de l'exécutif. Certains craignent le ralentissement qu'elles

peuvent entraîner, notamment dans la lutte contre la corruption endémique qui gangrène l'administration, priorité affichée du président au pouvoir depuis deux ans.

La prochaine élection présidentielle est prévue en février 2019. Beaucoup au sein de la société civile et de l'opposition appellent le président à démissionner s'il n'est pas en état de diriger le pays d'ici là.

Ses proches, eux, restent silencieux, affirmant que le gouvernement peut poursuivre son travail en l'absence de M. Buhari.

"De ce que je vois, le président reste à la tête (du cabinet) et ses directions politiques sont mises en place", a déclaré dimanche dans un communiqué Bola Tinubu, pilier du parti au pouvoir, le All Progressives Congress (APC).

#### - Bâtons dans les roues -

La Constitution nigérienne ne prévoit aucune limitation de temps de vacance du pouvoir, souligne l'avocat défenseur des droits de l'Homme Femi Falana, qui a écrit la semaine dernière une lettre ouver-

te au président réclamant sa démission.

Elle stipule toutefois que le poste doit être remis au vice-président pendant l'absence du chef de l'Etat.

"Ce qui est important, c'est que Yemi Osinbajo (le vice-président) soit désigné comme président intérimaire. Il n'y a aucun doute, Buhari fait confiance à son adjoint", affirme l'avocat.

Mais Debo Adeniran, de la Coalition des leaders contre la corruption (CACL), estime que "l'attitude de Buhari a été cruciale dans les succès de la guerre contre la corruption" obtenus jusque-là. "Un séjour prolongé à Londres va forcément affecter la dynamique. Des personnes, mais aussi des institutions d'Etat impliquées dans ce combat vont être ralenties par son absence", explique-t-il.

Le Sénat, dont plusieurs membres sont visés par des enquêtes, a d'ailleurs profité de l'absence prolongée du chef de l'Etat en début d'année pour mettre des bâtons dans les roues de

l'Agence nationale anti-corruption, en rejetant le candidat choisi par Muhammadu Buhari pour la diriger. "Osinbajo va devoir faire le travail de deux personnes", regrette M. Adeniran. "Nous prions pour que Buhari revienne au plus vite reprendre son poste. Mais si sa santé ne le lui permet pas, il ne pourra pas conduire des politiques efficaces."

L'ancien ministre de la Santé Alphonsus Nwosu, qui appartient désormais à l'opposition, suggère que l'APC devrait déterminer en concertation si "le président est assez solide pour continuer à diriger le pays ou pas".

"Le piège est que Osinbajo ne peut pas prendre de décisions importantes sans en référer à son supérieur, ce qui peut freiner la gouvernance", dénonce l'opposant.

La question de la santé du chef de l'Etat est sensible au Nigeria depuis qu'en 2010 le président Umaru Yar'Adua est décédé de problèmes rénaux, longtemps cachés au grand public.

Son hospitalisation à l'étranger

avait déclenché des mois d'incertitude politique, mais à la différence de M. Buhari, il n'avait pas désigné son adjoint pour assurer la vacance du pouvoir.

C'est après l'annonce de sa mort que le Sénat avait finalement porté au pouvoir le deuxième personnage de l'Etat, le vice-président Goodluck Jonathan, pour le reste de son mandat. M. Jonathan avait ensuite remporté la présidentielle de 2011.

AFP

## Soudan du Sud Plus d'un million d'enfants réfugiés dans les pays voisins

La guerre civile a forcé plus d'un million d'enfants à fuir le Soudan du Sud et en a déraciné 1,4 million d'autres à l'intérieur du pays, ont déclaré lundi des agences de l'ONU.

Les enfants représentent 62 pour cent des 1,8 million de Soudanais du Sud qui ont fui leur pays pour gagner des camps de réfugiés en Ethiopie, au Kenya et en Ouganda voisins depuis le début du conflit fin 2013, selon un communiqué commun du Fonds des Nations unies pour l'enfance, l'Unicef, et du Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR).

Par ailleurs, 1,4 million d'enfants vivent dans des camps de déplacés à l'intérieur du Soudan du Sud.

"L'avenir d'une génération est en jeu", a déclaré Leila Pakkala, directrice de l'Unicef pour l'Afrique de l'Est et australe.

"Le fait effroyable que près d'un enfant sur cinq au Soudan du Sud a été obligé de fuir son foyer illustre combien le conflit a un effet dévastateur sur les plus vulnérables de ce pays", a-t-elle ajouté dans le communiqué.

Deux ans et demi après son indépendance, le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 dans une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de morts. La famine, conséquence directe du conflit, touche plus de 100.000 personnes dans certaines zones du pays et en menace un million d'autres.

"Il n'y a pas aujourd'hui de crise de réfugiés qui me préoccupe plus que le Soudan du Sud", a déclaré le responsable pour l'Afrique du HCR, Valentin Tapsoba, dans le même texte.

L'Unicef dit avoir recueilli un peu plus de la moitié des 181 millions de dollars (164 millions d'euros) réclamés pour cette année tandis que le HCR ajoute n'avoir obtenu que 11 pour cent des 782 millions de dollars qu'il estime nécessaires.

AFP

Madagascar

## Opération de lutte contre la malnutrition

La lutte contre la malnutrition chronique dans le monde est une préoccupation récente : elle date de 2010. A Madagascar, ce fléau n'est désormais plus seulement un problème de santé publique, c'est devenu un véritable problème de développement qui affecte une grande partie de la population, essentiellement les enfants et les femmes enceintes. En cause, la combinaison de plusieurs facteurs : une alimentation peu diversifiée, un accès aux soins inadéquat, des problèmes d'hygiène et d'assainissement récurrents, le tout sur un fond de pauvreté généralisée qui réduit l'accès aux services sociaux de base.

Lundi 8 mai, les acteurs mondiaux reconnus pour leur efficacité dans cette lutte ont été reçus par leurs homologues nationaux ainsi que gouvernementaux pour montrer leur engagement à travailler ensemble sur le prochain programme d'action national. " Ici à Madagascar, presque 1 bébé sur 2 est victime d'un retard de croissance. " C'est le constat sans appel lancé par Gerda Verburg, la coordinatrice du mouvement mondial pour le renforcement de la nutrition qui compte 59 pays membres dont la Grande Ile : " Le président (malgache) a montré une vraie volonté de changer car il est au courant que si Madagascar améliore la nutrition, la croissance économique

annuelle du pays peut augmenter d'environ 15%."

En effet, une bonne nutrition impacte directement le cerveau et le corps de l'enfant, et ce dès son statut d'embryon. Autrement dit, mieux nutrie, la population peut gagner en développement cognitif et physique, et donc mieux travailler et être plus profitable à la société. Mais pour Siméon Nanama, chef de la section nutrition pour l'Unicef, " le financement de la lutte contre la malnutrition chronique à Madagascar n'est pas à la hauteur de l'amplitude du problème."

Et ce malgré le fait que la Grande Ile soit le 5e pays avec le taux le plus élevé au monde de

malnutrition chronique. Deux pays africains ont cependant réussi à lutter significativement contre ce fléau en l'espace de 5 ans : " Il y a le Rwanda et l'Ethiopie qui entre 2005 et 2010 ont réussi à réduire la malnutrition chronique d'une proportion de 52% à une proportion de 44%."

Un exemple à suivre pour Madagascar, qui lancera jeudi 11 mai son grand programme national de lutte avec une stratégie globale : attaquer sur tous les fronts, de l'éducation nutritionnelle à l'hygiène, en passant par l'agriculture et la santé, et ce à l'aide d'importants financements dont les montants n'ont pas encore été dévoilés.

RFI

# Obama a déconseillé à Trump d'engager Michael Flynn

**L'ancien président américain, Barack Obama, a vainement déconseillé à Donald Trump, alors président élu, de confier le poste de conseiller à la sécurité nationale à l'ancien général, Michael Flynn, poussé à la démission trois semaines à peine après son entrée en fonction.**



**B**arack Obama a adressé cette mise en garde lors d'une réunion avec son successeur dans le bureau Ovale de la Maison blanche quelques jours après l'élection surprise du milliardaire à la présidence, le 8 novembre dernier.

Les deux hommes tenaient alors une discussion à propos du personnel de la Maison blanche.

L'information, que NBC News a été le premier média à dévoiler lundi, a été confirmée par la Maison blanche. Sean Spicer a reconnu qu'Obama avait indiqué à Trump lors de leur entrevue du 10 novembre qu'il n'était pas un grand partisan de Flynn. "Il est vrai que le président Obama a fait savoir qu'il n'était pas exactement un fan du général Flynn", a dit le porte-parole de la présidence devant la presse.

Trump n'en a pas tenu compte et a nommé l'ex-général, mais Flynn a dû quitter la Maison blanche trois semaines à peine après sa prise de fonction, poussé vers la sortie à la suite de révélations sur une conversation qu'il avait eue avec l'ambassadeur russe à Washington, avant l'investi-

ture de l'homme d'affaires, sur une éventuelle levée des sanctions contre Moscou.

Flynn, nommé en 2012 au poste de directeur de la Defense Intelligence Agency (DIA), le service de renseignements du Pentagone, avait été contraint à la démission deux ans plus tard par l'administration Obama sur un désaccord quant aux moyens de lutter contre l'islamisme armé, notamment en Syrie. Il contestait le soutien apporté à l'opposition syrienne, estimant qu'il ne s'agissait pas d'une rébellion armée mais de djihadistes.

Il apparaît comme une figure centrale dans les enquêtes sur les accusations d'ingérence de la Russie pendant la campagne électorale 2016 et sur une collusion éventuelle entre l'équipe de campagne de Donald Trump et Moscou.

## ENQUÊTES

Deux responsables de l'administration de l'ex-président Obama ont été auditionnés ce lundi dans le cadre de l'enquête du Sénat sur ce dossier, devant la sous-commission judiciaire de la chambre haute chargée des affaires de crime et de terrorisme: James Clapper, ancien directeur du Renseignement national, et Sally Yates, ancienne Attorney General adjointe (numéro deux du département de la Justice).

Plusieurs commissions du Congrès ont ouvert des enquêtes depuis que des agences de renseignement américain ont conclu que le président russe, Vladimir Poutine, avait ordonné des piratages informatiques visant le Parti démocrate, afin de jeter le discrédit sur les élections et d'inciter les électeurs à pencher pour Donald Trump.

Moscou a démenti toute ingé-

rence dans la campagne et Trump a lui aussi rejeté les accusations, laissant au contraire penser que Obama pourrait avoir mis sur écoute sa Trump Tower à New York ou que la Chine pourrait être à l'origine de certaines cyberattaques. Aucun élément n'est venu étayer de tels soupçons.

Sur Twitter lundi, le président américain a laissé entendre que Sally Yates avait fait fuiter des informations sur Flynn dans les médias. "Demandez à Sally Yates, sous serment, si elle sait comment des informations classifiées se sont retrouvées dans des journaux", a-t-il écrit.

L'audience publique de ce lundi était la première au cours de laquelle étaient entendus d'ex-responsables de l'administration Obama.

Devant les sénateurs, Sally Yates a indiqué avoir eu deux réunions, plus une conversation

téléphonique, avec des responsables de l'administration Trump alors que Flynn était encore conseiller à la sécurité nationale.

Ephémère Attorney General par intérim, destituée par Donald Trump, elle a expliqué qu'elle redoutait que Flynn, n'ayant pas dit toute la vérité sur ses conversations avec l'ambassadeur russe Sergueï Kisliak, "puisse faire l'objet d'un chantage de la part des Russes". "La logique commanderait qu'on ne souhaite pas qu'un conseiller à la sécurité nationale soit dans une position où les Russes auraient un moyen de pression sur lui", a-t-elle ajouté.

Elle a précisé avoir indiqué dès le 26 janvier à Don McGahn, conseiller juridique de la Maison blanche, que Flynn n'avait pas tout dit de ses discussions avec l'ambassadeur Kisliak. L'ex-général n'a été contraint à la démission que le 13 février.

Début janvier, alors qu'il était encore à son poste, James Clapper avait déclaré que la Russie avait tenté d'influencer le résultat d'élections dans une "vingtaine" de pays. Clapper a quitté ses fonctions le 20 janvier, au moment de l'investiture du nouveau président.

Il a dit lundi n'avoir toujours aucune preuve de collusion entre des associés de Trump et les Russes visant à une ingérence dans l'élection présidentielle de 2016.

Mais il a observé qu'un article du Guardian selon lequel des agents du renseignement britannique ont eu vent fin 2015 de contacts suspects entre des conseillers de Trump et des agents russes et qu'ils ont transmis cette information à leurs homologues américains était "exact". "C'est aussi assez sensible, les détails sont assez sensibles", a-t-il ajouté.

Reuters

## Moscou aurait pu faire chanter un influent conseiller de Trump, selon une ex-ministre

**U**ne ancienne ministre américaine a confirmé lundi, devant une commission parlementaire enquêtant sur l'ingérence de la Russie dans la présidentielle américaine, avoir averti la Maison-Blanche du risque d'un "chantage" de Moscou sur le premier directeur à la sécurité nationale.

"Nous pensions que le général (Michael) Flynn était compromis vis-à-vis des Russes", a déclaré l'ancienne ministre de la Justice par intérim Sally Yates, devant la commission de la justice du Sénat, dans le cadre d'une enquête qualifiée lundi soir par Donald Trump de "mascarade".

Michael Flynn a été poussé à la démission le 13 février après la révélation de contacts répétés avec l'ambassadeur russe à Washington avant et après l'élection, et ses déclarations inexactes au vice-président Mike Pence à ce sujet.

"Cela posait un problème parce que nous pensions que les Russes étaient non seulement au courant (du fait que M. Flynn avait menti à M. Pence, Ndlr) mais qu'ils avaient aussi probablement des preuves", a expliqué l'ancienne numéro deux du ministère de la Justice, nommée par l'ancien président Barack Obama.

"Et cela créait une situation compromettante, une situation où en gros les Russes pouvaient faire chanter le conseiller à la sécurité nationale" des Etats-Unis, a-t-elle relevé.

Mais la haute fonctionnaire, qui s'exprimait aux côtés de l'ancien directeur du renseignement James Clapper, n'a pas fait de révélations fracassantes, rappelant à plusieurs reprises être tenue par le secret d'informations classifiées.

"Les histoires de collusion Russie-Trump sont un canular complet", a réagi le milliardaire lundi soir dans une série de tweets commentant cette audition de trois heures.

"Quand cette charade aux frais du contribuable s'arrêtera-t-elle ?", a-t-il ajouté, visiblement agacé par les enquêtes en cours au Sénat, à la Chambre des représentants et au FBI sur une éventuelle "coordination" entre certains de ses proches et Moscou.

### - Mise en garde d'Obama -

Cette ingérence russe dans l'élection américaine a été révélée par les agences américaines du renseignement début octobre.

M. Trump s'est défaussé lundi matin sur son prédécesseur, expliquant - là encore dans une série de tweets - que "le général Flynn avait obtenu les accréditations de sécurité par

l'administration Obama".

"Demandez à Sally Yates, sous serment, si elle sait comment une information classifiée est sortie dans la presse peu après qu'elle l'a expliquée à la Maison-Blanche", avait-il poursuivi, apparemment toujours plus indigné par la fuite elle-même que par son contenu.

La semaine dernière, il avait déjà rejeté l'accusation d'orchestration par les Russes du piratage du parti démocrate pour l'avantager, assurant par exemple qu'il "aurait pu s'agir de la Chine, cela aurait pu être beaucoup d'autres groupes".

Lors de sa première rencontre avec Donald Trump dans le Bureau ovale quelques jours après l'élection, Barack Obama avait conseillé à son successeur de ne pas embaucher M. Flynn.

Il l'a notamment mis en garde "en raison du comportement de Flynn en tant que patron de la DIA", agence de renseignement militaire où il avait été nommé en 2012, a affirmé à l'AFP un ex-responsable de l'administration Obama sous couvert d'anonymat.

### - Appel à la «vigilance» -

Sally Yates s'exprimait pour la première fois publiquement depuis son éviction du gouvernement Trump le 30 janvier, quand elle

s'est opposée au décret migratoire présidentiel.

Elle a assuré avoir averti la Maison-Blanche les 26 et 27 janvier du risque de chantage sur Michael Flynn.

Il a démissionné 18 jours plus tard.

De son côté, James Clapper a appelé devant la commission sénatoriale à la "vigilance et à l'action face à ce qui menace les fondations mêmes de notre système politique démocratique". Les Russes "sont désormais encouragés à continuer ces activités" de piratage et de campagne de désinformation "à la fois ici et dans le monde, et à le faire plus intensément encore", a estimé M. Clapper.

Outre les enquêtes parlementaires, la police fédérale FBI a ouvert sa propre enquête sur une éventuelle "coordination" entre l'entourage de M. Trump et Moscou. Le Kremlin nie toute interférence.

Mais il ne fait aucun doute, selon les agences américaines du renseignement, que plusieurs proches de la campagne de l'homme d'affaires ont été en contact régulier avec la Russie, notamment Michael Flynn, Carter Page et Paul Manafort.

Reste à prouver que lesdits contacts constituent une collusion. **AFP**

# Etats-Unis: droite et gauche s'accommodent de l'élection de Macron



**La majeure partie de la classe politique américaine s'accommodait lundi parfaitement de l'élection d'Emmanuel Macron. A commencer par le pragmatique président Donald Trump, qui avait gardé ses distances avec Marine Le Pen malgré l'engouement pour elle de ses partisans.**

**L**e 6 mai 2012, le président démocrate Barack Obama avait décroché son téléphone et appelé le socialiste François Hollande au soir de son élection pour le féliciter et l'inviter à la Maison Blanche avant un sommet du G8 aux Etats-Unis.

Cette fois, la conversation téléphonique a attendu le lundi, mais le milliardaire a tweeté un message de félicitations à Emmanuel Macron 82 minutes seulement après l'annonce des résultats, dimanche.

"Félicitations à Emmanuel Macron pour sa large victoire aujourd'hui comme prochain président de la France", a écrit Donald Trump, ponctuant son tweet d'un point d'exclamation: "Je suis impatient de travailler avec lui !"

Lors de leur appel, l'Américain a souligné "les défis communs" et la longue histoire liant les Etats-Unis à la France, décrite comme l'ont fait ses prédécesseurs comme le "plus vieil allié" du pays.

Et comme Obama et Hollande qui s'étaient vus en tête-à-tête avant les sommets du G8 et de l'Otan en mai 2012 aux Etats-Unis, les deux dirigeants ont convenu de se voir à Bruxelles le 25 mai, lors du sommet de l'Alliance atlantique. Ils participeront aussi chacun au G7 en Italie les jours suivants.

Donald Trump avait souligné peu avant le premier tour que Marine Le Pen était "la plus ferme" sur les frontières et le terrorisme.

Mais il ne l'avait pas reçue lorsqu'elle était venue à New York en janvier et, contrairement au Britannique Nigel Farage, il ne s'est jamais affiché avec elle.

Après avoir reçu chaleureusement le Chinois Xi Jinping, le président américain semble confirmer que "l'alchimie" et les enjeux stratégiques comptent, pour lui, plus que l'idéologie.

Au Congrès, le président de la Chambre des représentants, le républicain Paul Ryan, a immédiatement félicité, sans ambiguïté, le nouveau chef d'Etat français. "Nous avons hâte de travailler avec lui pour développer la relation forte entre les Etats-Unis et la France".

"La France est l'amie et l'alliée proche de l'Amérique", a aussi déclaré Marco Rubio, sénateur républicain très impliqué dans les dossiers internationaux. "J'ai hâte de travailler avec Emmanuel

Macron pour renforcer les relations et faire progresser nos valeurs communes".

#### - Relative indifférence -

Beaucoup voyaient aussi la victoire d'Emmanuel Macron comme la défaite d'un adversaire commun: la Russie de Vladimir Poutine, homme détesté de gauche à droite de l'échiquier politique au Congrès en raison des tentatives d'ingérence dans le processus politique américain.

Le piratage de l'équipe de campagne du candidat centriste, vendredi soir, a brièvement fait revivre aux Américains la fin de campagne américaine, quand chaque jour des messages du président de l'équipe d'Hillary Clinton avaient été publiés par WikiLeaks.

"Malgré des allégations d'ingérence russe similaire à celle vue dans notre pays l'an dernier, les institutions démocratiques en France ont montré leur résilience",

s'est félicité Ben Cardin, sénateur démocrate.

"Défaite de ceux qui s'ingèrent dans la démocratie" a tweeté Hillary Clinton, qui persiste à mettre en partie sa défaite sur le compte des piratages russes.

Plus généralement, l'élection française avait ces derniers mois principalement été analysée à travers le prisme du Brexit et de l'élection de Donald Trump, Emmanuel Macron étant traité secondairement, et parfois de façon anecdotique, des médias soulignant la différence d'âge entre lui et son épouse, Brigitte.

A la télévision, c'est Marine Le Pen qui a recueilli la majorité de la couverture dans les dernières semaines. Et lundi, le *New York Times* et le *Washington Post* choisissaient, dans leurs unes, de présenter la victoire de M. Macron d'abord comme la défaite de l'extrême droite.

Sans surprise, l'extrême droite américaine était déçue que le candidat "mondialiste" ait battu leur candidate, dont les sites pro-Trump avaient couvert chaque fait d'arme durant la campagne. Mais sur le site Breitbart, d'autres sujets d'actualité comme la Corée du Nord occupaient la une lundi.

AFP

## Bill Clinton va publier un roman coécrit avec James Patterson

■ L'ancien président américain, Bill Clinton, écrit un roman à quatre mains avec l'auteur de best-sellers James Patterson, écrivain le plus fortuné au monde, ont annoncé lundi leurs éditeurs. *The President is Missing* (Le président a disparu), à paraître en juin 2018, se présente comme "un mélange unique d'intrigue, de suspense et de drame mondial vu depuis les plus hautes allées du pouvoir", promettent Knopf Doubleday Publishing et Hachette Book dans un communiqué.

Bill Clinton explique avoir tiré beaucoup de plaisir de cette expérience d'écriture "en s'appuyant ce qu'il sait du métier de président, de la vie à la Maison-Blanche et de la façon dont Washington fonctionne".

James Patterson est un spécialiste des récits à suspense. Avec des revenus annuels estimés à 95 millions de dollars, il figure au troisième rang dans la dernière édition de la liste des célébrités les mieux payées au monde établie par le magazine Forbes, derrière la chanteuse Taylor Swift et le groupe One Direction, mais devant les footballeurs, Cristiano Ronaldo et Lionel Messi ou encore la chanteuse britannique, Adele.

Reuters

## Les USA «préoccupés» par l'arrestation d'un Américain en Corée du Nord

**L**a Maison-Blanche a jugé lundi "préoccupante" l'arrestation d'un ressortissant américain ce week-end en Corée du Nord.

"A l'évidence, c'est préoccupant. Nous en sommes tout à fait informés et nous allons travailler via l'ambassade de Suède (ndlr, qui représente les intérêts américains à Pyongyang) et notre département d'Etat pour tenter d'obtenir la libération", a déclaré le porte-parole de la présidence américaine, Sean Spicer.

Kim Hak Song, qui travaillait pour l'Université des sciences et technologies de Pyongyang, a été

arrêté samedi pour "actes hostiles" contre l'Etat. L'agence de presse nord-coréenne KCNA, qui a annoncé son arrestation dimanche, n'a pas précisé les faits qui lui étaient reprochés.

D'après le co-fondateur de l'universitaire, il a été interpellé à bord d'un train reliant Pyongyang à Dandong, ville chinoise située à la frontière avec la Corée du Nord.

Kim Hak Song est le quatrième Américain actuellement détenu en Corée du Nord.

Un autre universitaire travaillant pour la même université, créée en 2010 par des chrétiens évan-

gélites, Kim Sang Dok, ayant la double nationalité américaine et coréenne, a été arrêté fin avril à l'aéroport de Pyongyang alors qu'il s'appretait à quitter le pays.

Otto Warmbier, un étudiant de 22 ans, a été arrêté en janvier 2016 et condamné à quinze ans de travaux forcés pour avoir tenté de voler une bannière de propagande; Kim Dong Chul, missionnaire à la double nationalité de 62 ans, a été condamné à 10 ans de travaux forcés en mars 2016 pour subversion.

Reuters

Canada

# La décrue attendue après des inondations extrêmes

**Aux prises avec ses pires inondations en un demi-siècle, le Canada a mobilisé l'armée et des milliers de personnes tentaient toujours lundi, avec des sacs de sable et des pompes, de protéger leur maison en attendant la décrue annoncée pour aujourd'hui.**

Le pic de la crue a été atteint dans l'est du Québec pour une zone entre Gatineau, ville en face de la capitale fédérale Ottawa (Ontario, centre) sur la rivière des Outaouais, et Montréal à 200 km en aval, a annoncé lundi Martin Coiteux, ministre québécois de la Sécurité civile.

Le niveau des eaux est pratiquement stabilisé et "à partir de mercredi, on va commencer à sentir une amélioration graduelle de la situation", a-t-il ajouté.

Sur toute la longueur de son terrain situé sur la rue River à Pierrefonds, à 30 kilomètres à l'ouest de Montréal, Johanne Aubin a érigé une mini-digue avec des sacs de sable.

Une petite pompe de piscine rejette en continu l'eau qui finit toujours par descendre dans le sous-sol de son coquet pavillon.

Aux alentours, toutes les rues



se confondent avec la rivière des Prairies --dont le lit se situe à une centaine de mètres de là-- et les résidents se déplacent en canoë ou en barque, évitant les panneaux de signalisation qui pointent au milieu des eaux.

Avec l'état d'urgence décrété pour Montréal, reconduit lundi pour cinq jours supplémentaires, la police peut faire usage de la force pour

déloger les habitants refusant de quitter leur domicile.

Des évacuations faites parfois "de façon brusque", confie à l'AFP David Swidzinski qui, à bord de sa barque, emmène des habitants partis les mains vides récupérer quelques effets personnels.

Bon nombre sont "en larmes, je les ai ramenés chez eux chercher leurs sacs", explique-t-il.

Selon le dernier bulletin d'Urgence Québec, 2.500 résidences sont inondées dans 146 localités, et plus de 1.500 per-

sonnes ont été évacuées dont la moitié à Gatineau.

L'état d'urgence a été décrété par des dizaines de villes, où des centres d'hébergement d'urgence ont été ouverts.

L'armée, déployée depuis samedi, participe "au renforcement préventif des digues" mais aussi autour des stations de traitement de l'eau et des ponts, selon le ministère de la Défense.

Avec de nouveaux déploiements lundi, ce sont "1.650 soldats qui vont être en appui direct des

opérations de la sécurité civile" dès lundi soir, selon le brigadier-général Hercule Gosselein.

- Du 'jamais vu' -

Ces militaires sont mobilisés par petits groupes dans les zones inondées ou menacées par les eaux, et remplissent inlassablement des sacs de sable aussitôt emmenés par des habitants désemparés.

Les soldats sont là pour "aider les civils à créer des murs de sacs de sable pour empêcher l'eau de rentrer à l'intérieur de leur maison, et limiter les dégâts autant que possible", explique le caporal-chef Bobby Lavoie.

"Je n'ai jamais vu autant d'eau entre Ottawa et Montréal", a témoigné lundi Sophie Grégoire-Trudeau, épouse du Premier ministre, sur la chaîne RDI.

La veille, Justin Trudeau accompagné de deux de ses enfants est allé aider les habitants de Terrasse-Vaudreuil, à l'ouest de Montréal, à remplir des sacs de sable.

Pour les populations, le désespoir l'emporte et la lutte contre la montée des eaux est souvent vaine. "Ça va aller mieux parce que ça ne peut pas être pire", confie, fataliste, John Parker.

Dimanche soir, un homme de 37 ans et sa fille de 2 ans ont été portés disparus, leur voiture ayant été emportée par une rivière en crue près de Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie (est du Québec).

Les intempéries ont également touché la côte pacifique avec un glissement de terrain près de Kelowna, en Colombie-Britannique, où deux hommes sont portés disparus, dont un pompier.

AFP

Migrants

## La CPI veut enquêter sur les trafics d'êtres humains en Libye

La Cour pénale internationale (CPI) envisage d'ouvrir une enquête sur les crimes visant les migrants en Libye, qui est devenue un "marché" pour la traite des êtres humains, a déclaré lundi la procureure de cette instance.

Des milliers de migrants, dont des femmes et des enfants, sont retenus dans des centres de détention en Libye où "les crimes, y compris meurtres, viols et actes de torture, sont présumés monnaie courante", a déclaré Fatou Bensouda devant le Conseil de sécurité des Nations unies, précisant que la CPI était en train de collecter des éléments sur ces crimes présumés. Elle s'est dite "consternée par les informations crédibles selon lesquelles la Libye est devenue un marché pour le trafic d'êtres humains". La CPI "examine soigneusement la possibilité d'ouvrir une enquête sur les crimes liés aux migrants en Libye" si ces cas relèvent de la compétence du tribunal, a ajouté l'ancienne avocate gambienne. Les passeurs de migrants clandestins profitent du chaos qui règne en Libye depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. La plupart des départs ont lieu depuis l'ouest du pays, à destination de l'Italie qui se trouve à 300 kilomètres par la mer.

Notant que la situation sécuritaire en Libye s'est "considérablement détériorée" depuis l'année dernière, Mme Bensouda a mis en garde contre les liens entre la contrebande de migrants et le développement du crime organisé et des réseaux terroristes dans le pays.

Le nombre de migrants ayant quitté la Libye pour l'Europe a augmenté de près de 50% cette année par rapport aux premiers mois de 2016.

Lundi, les agences de l'ONU ont signalé la mort de onze migrants et près de 200 disparus après le naufrage de deux bateaux au large du pays. Fatou Bensouda a également déclaré suivre de près une offensive menée dans l'est du pays, après l'apparition d'une vidéo semblant montrer des crimes graves commis par des soldats de l'armée nationale libyenne, y compris des exécutions sommaires de détenus.

La procureure de la CPI a également exhorté les autorités libyennes à arrêter l'ancien chef de la sécurité de Kadhafi, Al-Touhami Khaled. Selon elle, cet homme réside actuellement en Libye et fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la CPI pour crimes de guerre depuis 2013.

AFP

Colombie

## Les rapt par l'ELN "compliquent" le dialogue de paix

Le gouvernement colombien a attribué lundi à l'ELN, dernière guérilla active du pays, l'enlèvement de huit personnes dans une jungle du Nord-Ouest, estimant que de tels faits "compliquent énormément" les négociations de paix entamées le 7 février en Equateur.

"Les turpitudes du Front occidental de l'ELN dans le Choco, qui séquestre et commet des délits, compliquent énormément les négociations de Quito", a tweeté Juan Camilo Restrepo, chef de la délégation gouvernementale aux pourparlers avec l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste), qui visent à mettre fin à plus d'un demi-siècle de confrontation armée.

Le gouvernement du président Juan Manuel Santos, qui veut atteindre une "paix complète" après avoir déjà signé en novembre un accord de paix historique avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc, marxistes), la principale et plus ancienne guérilla des Amériques, a à nouveau exigé de l'ELN qu'elle mette fin à sa pra-

tique des enlèvements.

Sept hommes et une femme, dont apparemment un mineur, ont été enlevés dimanche par un groupe armé illégal à Sesego, zone rurale de la municipalité de Novita, dans le Choco, département le plus pauvre de Colombie. Les autorités ont attribué ce rapt à l'ELN.

Le ministre de la Défense Luis Carlos Villegas, qui a présidé lundi à Novita un conseil de sécurité extraordinaire sur la situation générée par cet "enlèvement inacceptable", a déclaré qu'une opération des forces de l'ordre était en cours contre cette guérilla, mais sans préciser la raison du rapt.

Un deuxième cycle de pourparlers avec l'ELN est prévu à partir du 16 mai à Quito, avait précisé samedi M. Restrepo. En visite à Bogota lundi, le président élu d'Equateur, Lenin Moreno, a confirmé son soutien à ces négociations.

"Nous y mettons tout notre appui, toute notre aide parce que la paix est bonne pour vous, la paix est bonne pour nous, la paix

est bonne pour tous", a déclaré M. Moreno à l'issue d'une réunion avec M. Santos, dans le cadre de sa première visite à l'étranger en tant que chef d'Etat élu.

L'Equateur est l'un des pays garants du processus de paix avec l'ELN, guérilla issue en 1964 d'une insurrection paysanne et inspirée de la révolution cubaine.

M. Moreno, élu le 2 avril et qui succèdera le 24 mai au président Rafael Correa, a réitéré son intention que Quito soit le siège permanent de ces pourparlers "jusqu'à ce que la paix soit atteinte", comme La Havane l'a été pendant quatre ans pour les négociations avec les Farc.

Le conflit armé colombien, le plus ancien du continent américain, a impliqué depuis le début des années 1960 une trentaine de guérillas d'extrême gauche, des milices paramilitaires d'extrême droite et les forces de l'ordre, faisant au moins 260.000 morts et provoquant la disparition de plus de 60.000 personnes, ainsi que le déplacement de 7,1 millions de civils.

R. N.

17<sup>e</sup> Festival européen

# Musique, cinéma, théâtre et expositions au programme

Des concerts de musique, des contes, des projections cinématographiques, des conférences et des expositions sont au programme du 18<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie, prévu du 10 au 24 mai dans les villes d'Alger et de Béjaïa, a annoncé, lundi à Alger, John O'Rourk, chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie.



Cette 18<sup>e</sup> édition placée sous le thème «Les couleurs de l'Europe» s'ouvrira à Alger par un concert folk fusion, animé par la musicienne française, Thérèse Henry et la troupe algérienne de musiques traditionnelles féminines de la Saoura, Lemma Becharia, et à Béjaïa par un spectacle ethno-jazz de l'ensemble hollandais Jungle by night.

Dévoilé lors d'une conférence de presse animé à Alger par le chef de délégation de l'UE en Algérie, le programme de cette manifestation compte plusieurs concerts de jazz, à la salle Ibn Zeydoun à Alger et au théâtre

régional de Béjaïa, avec des groupes comme Hejira (Royaume-Uni) ou Emil Viklicky Grand Morava Trio (République tchèque), en plus de récital de musique classique et de chant lyrique.

Comme chaque année, le Portugal produira la chanteuse de fado Cristiana Aguas alors que l'Allemagne revient avec le concept Ciné-concert alliant la musique au cinéma.

Deux pièces de théâtre ont également été proposées par les services culturels des représentations diplomatiques des pays participants à savoir *Saisons selon Mohamed Dib* du Théâtre d'Ilhusia (Finlande) et

*Petits boulots pour vieux clowns* (Roumanie).

La Suède propose cette année une exposition intitulée «Swedish Fashion and Design Stories» (Histoires de la mode et du design suédois) en plus d'un atelier de design collectif animé par le studio Design Lab S. Un atelier d'écriture sera également animé par l'écrivain français Pierre-Yves Roubert.

En plus d'un concert folk animé par le chanteur Javier Diaz, l'Espagne organise également une exposition photographique intitulée «Miguel de Cervantès ou le désir de vivre».

Outre la musique, le 18<sup>e</sup> Festival européen prévoit une

série de projections cinématographiques à la filmathèque Mohamed Zinet où seront présentés des films comme *Le chemin de Halima* du Croate Arsen Anton Ostojic, *La vie comme maladie mortelle sexuellement transmissible* du polonais krzysztof Zanussi ou encore *L'ours* du Roumain Dan Chisu.

Constituant une occasion de découvrir des musiciens et artistes talentueux du vieux continent, le Festival culturel européen est depuis 2000 un rendez-vous très attendu par le public. Cette édition verra la participation de 17 Etats membres de l'UE. **K. L.**

Ksour d'Oued M'zab

## Publication prochaine de brochures

L'Office de protection et de promotion d'Oued M'zab s'attelle actuellement à l'élaboration d'une série de brochures comportant l'historique culturel et architectural des ksour de Ghardaïa, a-t-on appris à Oran auprès de cet office relevant du ministère de la Culture. Ces publications mettront en exergue l'histoire des ksour de Ghardaïa, leur conception architecturale, leurs puits, leurs anciennes bâtisses et leurs tours, a indiqué le chef de service recherche et animation à l'office, à l'occasion d'une exposition sur le patrimoine d'Oued M'zab qui se poursuit lundi au Musée national public Ahmed-Zabana d'Oran.

Chacune de ces brochures traite d'un ksar que recèle Ghardaïa avec illustration de manuscrits et de photos, a ajouté Bennaceur Yahia qui a annoncé que cette série de publications sera prête d'ici la fin de l'année en cours pour constituer un support de recherche en matière d'architecture. La wilaya de Ghardaïa compte neuf ksour dont cinq situés à l'intérieur d'Oued M'zab que sont El Atf, Béni Yezguen, Bennoura, Melika et Ghardaïa et quatre autres en dehors de cette plaine que sont Ménéa, Metlili, Berriane et El Grara, outre des vestiges de ksour engloutis. L'Office de protection et de promotion de Oued M'zab basé à Ghardaïa a édité plus de 35 manuscrits depuis sa création en 1992, traitant de sujets liés aux matériaux de construction utilisés jadis dans les ksour dont l'argile, du système de gestion et de distribution d'eau, des puits, des Maisons traditionnelles et de la tapisserie.

En plus de la publication de manuscrits, l'office a réalisé des films documentaires sur le patrimoine matériel et immatériel d'Oued M'zab, région classée patrimoine national et international et oeuvre à inculquer aux enfants l'amour du patrimoine à travers des dessins animés sur la civilisation d'Oued M'zab et un guide touristique pour enfants *Watani*.

L'office a programmé, au Musée national Ahmed-Zabana d'Oran, un atelier sur la lecture du patrimoine, de dessin et de tapisserie du 7 au 11 mai courant au profit des enfants d'Oran à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine. **H. T.**

Annaba

## 80 000 titres exposés au Salon du printemps du livre

Au total 80 000 titres sont présentés au Salon du printemps du livre, ouvert lundi à la place de la Révolution de Annaba, a-t-on constaté. Ce salon du livre à ciel ouvert, auquel participent 14 maisons d'édition, offre une large palette d'ouvrages traitant du domaine de la littérature, des sciences et nouvelles technologies, des langues et des arts et de la culture, ainsi que des livres universitaires et pour enfants. En plus de l'aménagement d'un pavillon dédié à la littérature algérienne et aux livres en tamazight, ce salon propose un espace pour les différents lectorats afin de sensibiliser à l'importance du livre et de donner le goût de la lecture aux enfants et aux jeunes. Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 23 mai courant, sera mise à profit pour honorer l'homme de lettres, Ahmed Chribet, qui a publié près d'une trentaine de livres ayant trait à l'histoire, au patrimoine et à la littérature algérienne. **A. L.**

Manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre 2017»

# Une semaine du théâtre Kateb-Yacine

Une semaine du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou se tiendra à Mostaganem du 15 au 19 mai en cours dans le cadre de la manifestation «Mostaganem, capitale du théâtre 2017», a-t-on appris de son directeur Farid Mahiout. Entrant dans le cadre d'un programme ciblant les 17 théâtres régionaux algériens, cette manifestation verra défiler des troupes théâtrales locales tout au long de l'année 2017 au niveau de Mostaganem qui fête le cinquantenaire du Festival national du théâtre amateur, a-t-il expliqué. Plusieurs activités sont prévues à l'occasion de ce déplacement qui sera, selon M. Mahiout, une occasion de rendre hommage à de grandes figures du 4<sup>ème</sup> art au niveau local et

national, à l'instar de Mohia, Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Boubekour Makhoukh, Tahar Djaout et tant d'autres artistes. La semaine du théâtre régional de Tizi Ouzou à Mostaganem est aussi une occasion de revenir, à travers les expositions montées sur place, sur l'historique et le parcours du théâtre d'expression amazighe qui a connu une importante évolution grâce, notamment, aux travaux du dramaturge Mohia Abdellah, a-t-il tenu à préciser.

Des photographies de productions théâtrales du théâtre Kateb Yacine seront également exposées au même titre que des accessoires, des décors, des habits et des scénographies utilisées dans le montage de pièces, a-t-il ajouté. Au programme égale-

ment de cette semaine d'échange, deux conférences, l'une sera consacrée à la place du théâtre pour enfants dans la production théâtrale algérienne et l'autre à l'œuvre et au parcours de Mohia, notamment dans le domaine de l'adaptation, a annoncé le directeur du théâtre de Tizi Ouzou. Des pièces théâtrales, produites en Tamazight et en langue arabe par le Théâtre régional Kateb-Yacine, en l'occurrence Massinissa et Sophonisbe, *Ahitus* et *Chants des Oiseaux* seront jouées à Mostaganem, ainsi que deux autres réalisées par des coopératives théâtrales, à savoir *Ma mhemalen Ledjouareh* de la coopérative Ibetouren et *Hacène le peureux* de la troupe Tala, a-t-il fait savoir. **K. L.**

## «PAROLES DE FEMMES»

La vie me semble trop courte pour la passer à entretenir des ressentiments.

Charlotte Brontë

## FEMMES

## ILS ONT DIT :

Sans pardon, la vie est gouvernée par un parcours sans fin de ressentiment et de vengeance.

Roberto Assagioli

ACTUS-FEMMES Page animée par Tinhinan

La petite phrase de Brigitte Macron qui fait le buzz

## «Avec Emmanuel, nous limons beaucoup»

Elle n'aime pas les projecteurs, mais pour le Supplément de Canal +, Brigitte Macron avait donné une (rare) interview savoureuse. Présidente de son fan club, omniprésente, bénévole, zoom sur son rôle à ses côtés.

«Emmanuel, il est bon partout», «C'est pas toujours facile de vivre avec Jeanne d'Arc» ou encore «Mon mari est un chevalier»... Brigitte Macron n'en est pas à sa première punchline, ces petites phrases qui ont fait se dresser les cheveux des conseillers d'Emmanuel Macron, inquiets du franc-parler de l'épouse du président élu.

Très proche de son mari, avec qui elle travaille bénévolement, présidente de son fan club, Brigitte Macron se livrait au Supplément, alors qu'il était ministre de l'Economie. Une «femme de» atypique, très présente aux côtés de son mari, chaleureuse et transgressive. Il faut dire que dans cette interview exhumée par les réseaux sociaux, on aperçoit une autre facette de la nouvelle première dame, une femme cultivée et pleine d'humour.

Ainsi, lorsqu'un journaliste s'adressa à Brigitte : «Vous l'avez beaucoup encadré ? Recadré, parfois ?» Elle, tout sourire : «Très peu, mais on a des échanges musclés. Montaigne a dit : «Il faut toujours limer sa cervelle à celle d'autrui, c'est très important pour progresser». Donc «nous limons abondamment». Une phrase qui peut se comprendre de plusieurs façons et qui fait sourire.

Celle qui est la «seule à pouvoir lui mettre un taquet», ne cache pas ses désaccords avec son mari. C'est d'ailleurs ce qu'il expliquait à *Paris Match* peu avant son élection, en affirmant qu'avec son épouse, il discute beaucoup, même s'ils ont des points de désaccord. Dans son livre, Anne Fulda évoque notamment la question du burkini, sur laquelle Mme Macron est inflexible.



## 72 ANS D'ÉTUDES ET UNE CONCLUSION



Une étude menée par des chercheurs américains révèle que le bonheur tient aux relations avec les autres, et plus particulièrement à celles partagées avec ses parents pendant l'enfance. Selon le célèbre dicton, l'argent ne fait pas le bonheur. Mais alors, où faut-il chercher le secret de l'épanouissement ? Des chercheurs d'Harvard se sont penchés sur la question pendant plusieurs dizaines d'années pour arriver à une conclusion que les sciences sociales ont souvent avancé : un environnement chaleureux et stable durant l'enfance est l'ingrédient crucial d'une vie épanouie.

Pour arriver à cette conclusion, des chercheurs d'Harvard se sont relayés pour suivre pendant près de 75 ans 268 hommes admis à l'université d'Harvard à la fin des années 1930

et ayant traversé des expériences aussi diverses que la guerre, la vie professionnelle, le mariage, le divorce, les enfants, les petits-enfants, la vieillesse, l'alcoolisme, la dépression et tout ce que la vie peut réserver de bonnes et mauvaises surprises. Cette entreprise, plus connue sous le nom d'Étude Grant, du nom de son fondateur William T. Grant, propriétaire de la chaîne de magasins américains «25 Cent», est l'une des plus célèbres «études longitudinales» en sciences sociales au 20<sup>e</sup> siècle. Parmi les 268 hommes étudiants d'Harvard retenus pour participer à l'étude à l'époque, on trouve d'ailleurs John F. Kennedy mais également Benjamin Bradlee, rédacteur en chef du *Washington Post* de 1965 à 1991 qui a notamment soutenu le travail de Bob Woodward et Carl Bernstein pen-

## Le bonheur c'est les autres

dant le scandale du Watergate.

Les caractéristiques psychologiques, anthropologiques mais également physiques, en passant de la taille du scrotum, au QI, aux signes d'alcoolisme ou encore aux relations familiales, ont donc été étudiées pour déterminer quels sont les facteurs qui contribuent le plus à l'épanouissement des hommes. Il s'agit donc de véritables tranches de vies recensées par cette entreprise comme l'explique dans une interview George Vaillant, psychiatre qui dirigea l'étude dès l'année 1966 et ce pendant plus de trente ans.

Dans «Triumphs of Experience» («Triumphes de l'expérience»), George Vaillant révèle quelles sont les principales découvertes de l'étude. Et étonnamment, l'argent n'arrive pas en pole position des facteurs menant à une vie épanouie. Non, le principal point pour trouver le bonheur passe en fait par les relations bâties avec les autres et plus particulièrement avec ses parents pendant l'enfance.

George Vaillant revient en effet constamment au lien entre les relations que les hommes de l'étude Grant ont établi avec leurs parents, leurs femmes et le bonheur de toute une vie. Il montre ainsi que les 58 hommes qui ont eu les meilleurs scores pour les «relations intimes» obtiennent en moyenne 141 000 dollars de plus annuellement au pic de leur salaire, soit entre 55 et 60 ans, que les 31 participants qui ont le plus mauvais scores pour le critère «relations intimes». Selon le chercheur, tout n'est en fait qu'histoire de rela-

tions.

Cette étude sans précédent montre ainsi par exemple que les hommes qui ont eu de bonnes relations avec leur mère lorsqu'ils étaient enfant gagnent en moyenne 87 000 dollars de plus par an que les hommes délaissés par leur maman. De même, ces derniers ont plus tendance à développer des signes de démence lorsqu'ils sont âgés. L'étude associe également efficacité dans les dernières années de travail et bonnes relations avec sa mère à l'adolescence. Selon l'auteur de «Triumphs of Experience», une enfance heureuse est le meilleur facteur pour prédire la richesse du milieu et de la fin d'une vie. «Nous avons découvert que le bonheur à l'âge de 70 ans et plus n'était pas lié à la classe sociale des parents ni même à ses propres revenus. Non, ce à quoi le bonheur était intimement lié était à la chaleur de l'environnement familial pendant l'enfance» assure ainsi George Vaillant.

Le chercheur indique également qu'il est très important pour réussir sa vie de faire l'expérience d'une relation intime et stable pendant au moins dix ans, mais également de développer une ouverture à l'autre tout en faisant profiter de son expérience la prochaine génération. Les relations, toujours les relations...

Et George Vaillant d'expliquer que «les 75 années passées et les 20 millions de dollars dépensés dans l'étude permettent d'arriver à une simple conclusion de quelques mots : le bonheur, c'est l'amour. Point final.»



**Les DÉBATS**

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

## SPORTS

Ligue 1 Mobilis (26e journée)

## CSC-MCA, le match de la discorde



Par Imad M

Le match qui devrait mettre aux prises le CS Constantine et le Mouloudia d'Alger pour le compte de la 26e journée de la Ligue 1 Mobilis, qui aura lieu au stade Benabdelmalek à Constantine créé une certaine tension entre les deux formations. Ainsi, la Ligue a décidé de le reporter pour le vendredi 19 mai prochain, alors qu'il était programmé dans un premier temps pour le 17 soit mercredi et ce pour permettre au MCA de disputer son match comptant pour la Coupe de la Confédération africaine prévue pour le 14 mai face au Paltinum Stars (Afrique du Sud) à Rustenburg. Les Verts

et Rouge estiment qu'il leur est impossible de jouer dans la première date initiale, étant donné qu'ils seront usés physiquement. Le président du Doyen a avoué qu'il n'acceptera de jouer que lors de cette journée du 19 mai, et non pas un autre jour. Il affirme que le club qui est engagé dans cette compétition africaine devra être aidé pour bien représenter le pays. Toutefois, cela ne plaît pas au club constantinois qui souhaite jouer dans la date prévue initialement et non dans une tout autre date. Le mangeur du CSC, Tarek Arama a même déclaré que les algérois se retrouveront tout seuls au stade Bendabdelmalek s'ils viennent le 19 et non le 17 comme prévu. Pour lui, il est impossible de revoir cette programmation

sachant que l'équipe du Vieux Rocher n'avait pas été aidé quand elle jouait la Coupe d'Afrique il y a deux ans et avait été invité à se présenter avec deux équipes dans deux compétitions différentes jouées toutes deux durant le même jour, soit le championnat et la Coupe d'Afrique. Les dirigeants du CSC estiment que cela est clair que les responsables de la Ligue et du football national font dans les deux poids, deux mesures en décidant de reporter le match pour aider le Mouloudia, alors que le Chabab de Constantine avait joué quand même le championnat tout en étant engagé en Coupe d'Afrique.

I.M

Ligue des champions  
USM Alger- Ahly Tripoli  
Le billet fixé à 300 DA

La direction de l'USM Alger a fixé le prix du billet du match de son équipe contre la formation libyenne de Ahly Tripoli comptant pour la première journée de la Ligue des champions d'Afrique de football à 300 DA au lieu de 500 DA habituel, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis sur son site officiel. Concernant l'opération de la vente des billets, elle débutera le jeudi 11 mai et s'étalera jusqu'au match, précise la même source. La rencontre USM Alger -Ahly Tripoli se déroulera vendredi 12 mai à 18h00 au stade 5 juillet (Alger). L'autre match du groupe B mettra aux prises le Zamalek (Egypte) et Caps United FC (Zimbabwe). Les deux premiers à l'issue de la phase de poules se qualifieront pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition africaine de clubs.

Tunisie

Vers le départ de  
Belkaroui de l'ES Tunis

La direction de l'Espérance Sportive de Tunis (Ligue 1 professionnelle de football), songe à se séparer de certains de ses joueurs étrangers dont l'Algérien Hichem Belkaroui, en prévision de la saison prochaine. Selon la presse locale, le club de la capitale, veut mettre fin à sa collaboration avec le défenseur international algérien Hichem Belkaroui. L'ancien joueur de l'USM El Harrach a pris part à 12 matchs avec l'ES Tunis cette saison (2016-2017) avec une passe décisive. Selon la même source, la direction du club envisage de libérer également l'international libyen Mohamed Zaabia. L'ancien attaquant du la JS Kabylie du Mouloudia d'Oran n'a inscrit aucun but depuis qu'il a rejoint l'EST lors du mercato estival en provenance du MC Oran. En revanche, le milieu de terrain ivoirien Fossiny Coulibaly, est assuré à conserver sa place dans l'effectif des Sang et Or la saison suivante, estime le journal Al Bayane.

Championnat amateur (Centre)

La commission fédérale de  
recours confirme la  
victoire de Béni Douala  
contre M'sila

La commission fédérale de recours a confirmé la décision de la commission de discipline de la LNFA qui avait donné match perdu par pénalité au WR M'sila dans l'affaire de sa rencontre en déplacement face à l'US Béni Douala qui l'emporte sur tapis vert (3-0), a annoncé lundi la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Cette rencontre comptant pour la 26e journée du championnat amateur (Groupe Centre) ne s'est pas jouée suite au refus du WRM de se présenter au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou. Le bus de la délégation de M'sila avait fait l'objet d'un caillassage avant son arrivée au stade, ce qui a poussé les dirigeants de l'équipe à renoncer de prendre part au match, selon le rapport publié sur le site de la LNFA. Outre le match perdu par pénalité, le WR M'sila a écopé d'une défalcation de six points en plus d'une amende de 100.000 dinars, tandis que le président de section de l'US Béni Douala, Ammam Hocine, s'est vu infliger une suspension d'une année à compter du 19 avril 2017 de toute fonction officielle en plus d'une amende de 30.000 DA pour "incitation à la violence". A deux journées de la fin du championnat, l'US Béni Douala occupe la tête du classement du championnat amateur (Groupe Centre) avec deux longueurs d'avance sur son dauphin, le RC Kouba. Lors de la 29e journée prévue vendredi, l'USBD se rendra à Mekhadma et le RCK accueillera le RC Boumerdès.

MO Bejaia

## Le club exposé à une grande saignée dans son effectif

Le MO Béjaia, qui a pratiquement mis les deux pieds en Ligue deux algérienne de football, est exposé à une grande saignée au sein de son effectif avec l'approche de l'intersaison, après que certains de ses joueurs aient déjà recouru à la Chambre de Résolution des Litiges (CRL) pour réclamer leurs bons de sorties, alors que d'autres seront libres dans quelques semaines. Le gardien de but international, Chemseddine Salhi et le jeune prometteur polyvalent Yacine Salhi, dont les contrats expirent respectivement en 2018 et 2019, sont les premiers à avoir déposé plainte auprès de la CRL pour être rétablis dans leurs droits sur le plan financier et s'offrir par là même leurs lettres de libération. Sept autres joueurs sont en fin de contrat, et dans les milieux du club l'on évoque déjà leur départ dès cette fin de saison. Plusieurs formations de l'élite comptent d'ailleurs profiter de la situation chaotique que traverse le MOB pour faire leur marché dans cette formation qui s'est illustrée cette saison en se qualifiant en finale de la Coupe de la Confédération pour sa première participation internationale. Mais aussi paradoxal que cela

puisse paraître, le parcours africain de premier ordre des "Crabes" n'a pas été suivi de la même réussite sur le plan local. Les gars de la Vallée de la Soummam n'ont à aucun moment parvenu à rééditer les mêmes performances sur les terrains des stades algériens, ce qui leur a valu de fermer la marche au classement de la Ligue 1 Mobilis et de se diriger droit vers le purgatoire avant cinq journées de la clôture du championnat. Il n'empêche que plusieurs joueurs du club ont profité de leur aventure continentale pour faire grimper leurs cotes. Ils sont d'ailleurs très convoités par les gros bras de l'élite. Et vu la "démission" collective des dirigeants, et la crise financière aigue frappant le MOB, des éléments comme Rahmani, Yaya, Salhi et Khadir, pour ne citer que ceux-là, ne devraient pas résister aux tentations de changer d'air, prédisent déjà les proches du club, qui se disent impuissants face à l'avenir incertain auquel fait face leur formation qui n'aura pas fait long feu dans la cour des grands qu'elle a rejoint pour la première fois de son histoire depuis trois saisons

Voile/Championnat  
d'Afrique 2017 "Série  
RSX"La sélection  
nationale en  
constitution

La Fédération algérienne de voile (FAV) a annoncé lundi qu'elle "organisera bientôt" un stage de présélection, pour arrêter la liste des athlètes (filles / garçons) qui représenteront les couleurs nationales aux Championnats d'Afrique de la série "RSX", prévus au mois de novembre prochain en Egypte. La date du 18 mai courant a été fixée comme dernier délai aux clubs nautiques pour confirmer leur participation à cette compétition de présélection, dont la date reste encore à déterminer. Dans le même cadre, la FAV a déjà organisé des stages de présélection au profit des séries "Optimist" et "Bic-Techno", à Alger-Plage. Parmi les importantes compétitions que préparent ces deux séries, les championnats du monde, prévus du 15 au 20 juillet 2017 en France, les jeux Africains de la jeunesse, prévus en 2018, en Algérie, et les jeux Olympiques de la jeunesse, qui se dérouleront la même année en Argentine.

Arts martiaux / Qwan Ki Do

Stage de formation pour plus de 700  
athlètes samedi à Alger

Plus de 700 athlètes algériens bénéficieront d'un stage de formation en Qwan Ki Do, spécialité armes traditionnelles, encadré par des experts internationaux, qui se déroulera samedi prochain à la salle omnisports de Gué de Constantine (Alger), a-t-on appris auprès du président de la Ligue d'Alger d'arts martiaux, Farid Mosli. "Cette formation de haut niveau au profit des ath-

lètes algériens, est organisée sous l'égide de la commission internationale de Qwan Ki Do et sera encadrée par des experts internationaux", a déclaré Mosli à l'APS. "Ce stage est aussi une occasion pour nos athlètes nationaux de s'acquies des nouvelles techniques de combat avant de prendre part aux championnats d'Afrique prévu début septembre au Gabon", a-t-il ajouté. Le stage de formation sera

encadré par 4 experts internationaux : l'Italien Roberto Fismara (8e degré), l'Autrichien Florain (5e degré), l'Ivoirien Kra (7e degré) et le Marocain Lahcen Kedjdébi (7e degré). Le président de la Ligue d'Alger d'arts martiaux a indiqué que cette formation est ouverte aussi bien pour les athlètes seniors que ceux des petites catégories.



## Pour atteinte à l'islam Le gouverneur de Jakarta condamné à deux ans de prison

Le gouverneur de Jakarta a été condamné hier à deux ans de prison pour atteinte à l'islam, a indiqué le juge Dwiarmo Budi Santiaro.

Le juge a déclaré que les cinq magistrats du tribunal avaient estimé que Basuki Tjahaja Purnama était «de façon probante, coupable de blasphème» et l'ont «condamné à deux ans de prison». Il a également ordonné l'incarcération de celui qui est surnommé Ahok, qui a été battu en avril aux élections mais reste encore en poste jusqu'en octobre. Le prévenu a indiqué qu'il ferait appel.

Ahok avait déclaré en septembre que l'interprétation par certains oulémas (théologues musulmans) d'un verset du Saint Coran, selon lequel un musulman ne doit élire qu'un dirigeant musulman, était «erronée», provoquant une vague de contestation dans ce plus grand pays musulman.

Sous la pression et les appels à l'emprisonner, le gouverneur a été inculpé fin 2016 de blasphème, délit pour lequel il était passible de cinq ans de prison. Cette affaire avait plané sur la campagne électorale et le scrutin pour le renouvellement de son poste de gouverneur. Mi-avril, le gouverneur, qui caracolait naguère en tête des sondages, a finalement été battu par l'ancien ministre de l'Education, le musulman Anies Baswedan.

Ahok, premier gouverneur non musulman depuis un demi-siècle et premier issu de la minorité chinoise, avait accédé à cette fonction en 2014, après l'élection à la présidence de son prédécesseur Joko Widodo, dont il était alors l'adjoint.

L'influent poste de gouverneur de la capitale indonésienne, de 10 millions d'habitants, est considéré comme un tremplin pour l'élection présidentielle de 2019.

Mi-avril, le procureur en chef, Ali Mukartono, avait requis deux années de mise à l'épreuve en estimant que le délit de blasphème était caractérisé, et que le prévenu avait exprimé «de l'hostilité, de la haine ou de l'humiliation à l'égard d'une partie de la population indonésienne», musulmane à près de 90%.

Mardi, un des juges du tribunal, Abdul Rosyad, a justifié le verdict par le fait que le prévenu ne ressentait «aucune culpabilité» et qu'il ait «suscité la colère et blessé les musulmans».

Le procès avait débuté en décembre et duré de longs mois, chaque camp appelant plus d'une quarantaine de témoins à la barre.

R. N.

## Présidentielle en Corée du Sud Le favori Moon l'emporte largement

Moon Jae-In, ancien avocat spécialisé dans les droits de l'homme, a confortablement remporté l'élection présidentielle en Corée du Sud mardi, selon un sondage sortie des urnes. Cette présidentielle anticipée a été convoquée pour remplacer l'ex-présidente Park Geun-Hye, emportée par un retentissant scandale de corruption. Selon un sondage sortie des urnes réalisé par trois chaînes de télévision, M. Moon, grand favori des sondages et candidat du Parti démocratique de centre-gauche a recueilli 41,4 % des voix.

Le conservateur Hong Joon-Pyo, issu du parti de la présidente déchuée, était loin derrière avec 23,3 % du vote, suivi du centriste Ahn Cheol-Soo avec 21,8%. «Je ressens l'aspiration, très forte au sein du peuple, à un changement de gouvernement», a déclaré M. Moon, 64 ans, après avoir voté dans l'ouest de Séoul. La participation à ce scrutin s'annonçait très forte. Une heure avant la fermeture des bureaux de vote à 20h (11h GMT), 75,1% des électeurs s'étaient prononcés, soit à peine un peu moins que le taux de participation définitif d'il y a cinq ans.

G. K.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

IMPORTATION DE 20 000 TONNES DE VIANDE FRAÎCHE POUR LE RAMADHAN

ON VA BIENTÔT MANGER DE LA VIANDE



Police de Tlemcen

## Un système intelligent dans les salles de garde à vue



Le système intelligent de gestion des salles de garde à vue est entré en service lundi au siège de la sûreté de wilaya de Tlemcen, en présence des autorités judiciaires et militaires de la wilaya.

Le chef de Sûreté de wilaya, Makhoulouf Salah, a souligné, lors de la mise en service, que ce système est appliqué pour protéger les personnes arrêtées et permettre de les surveiller à distance, indiquant que ces salles disposent de nouvelles applications sophistiquées et sont dotées de caméras de contrôle.

Un bloc a été aménagé pour abriter six salles de surveillance, l'un réservé aux

femmes et l'autre aux mineurs équipés de matelas anti-incendie. Ils sont dotés de sanitaires, de douches et de climatiseurs en vue de garantir des conditions adéquates lors de la garde à vue qui ne devra pas dépasser 48 h.

Les blocs sont équipés d'une alarme indiquant, entre autres, l'heure de prise de médicament par la personne arrêtée si elle est malade et la fin de la garde à vue.

Le procureur général près la cour de Tlemcen, M. Bey, qui a assisté à la cérémonie d'inauguration de ce système, a valorisé le rôle efficace des ces techniques modernes adoptées par la direction générale de la Sûreté nationale pour faciliter le travail des

procureurs de la République en cas de doléances au sujet de maltraitances dans les salles de garde à vue, surtout que ce système fonctionne en numérique et est contrôlé par la Dgsn permettant des enregistrements et d'apporter des preuves.

Tlemcen est la cinquième wilaya du pays à adopter cette technique après Alger, Oran, Tamanrasset et Annaba. Ce système sera généralisée à toutes les dairas de la wilaya.

Les services de sûreté de wilaya ont procédé à l'installation de caméras de surveillance dans les quartiers de la wilaya en vue de prévenir et lutter contre le crime, selon le chef de Sûreté de wilaya qui a signalé qu'une étude a été effectuée pour généraliser l'opération dans les stades, les dairas et les communes, dont celle frontalière de Bab El Assa pour la lutte contre la contrebande en collaboration avec les services de la Gendarmerie nationale.

R. T.

Selon Mahmoud Abbas

## Trump prochainement en visite dans les Territoires palestiniens

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a annoncé hier une visite prochaine de son homologue américain Donald Trump dans les Territoires palestiniens.

M. Abbas a rappelé «son engagement en faveur de la paix, basée sur le droit et les résolutions internationales conformément à la solution à deux Etats». Cet Etat doit être un Etat «souverain dans les frontières de 1967 et ayant

pour capitale El Qods-Est», a-t-il insisté, dans des déclarations à Ramallah aux côtés du président allemand, Frank-Walter Steinmeier.

L'administration américaine de Donald Trump, en place depuis janvier, a multiplié les contacts pour ranimer les efforts de paix. «Nous y arriverons !», avait ainsi proclamé le président américain lors de la visite de M. Abbas, la semaine passée à Washington.

Reda A.

Blida

## Saisie de plus de 21 kg de cannabis

Deux narcotrafiquants en possession de 15,741 kg de cannabis traité ont été interpellés lundi dans la wilaya de Blida, par les éléments de la Police judiciaire, alors que 6 kg de la même substance prohibée ont été récupérés, suite à une opération de perquisition au domicile d'un autre suspect, indique hier la Sûreté nationale dans un communiqué. Par ailleurs, dans la

même wilaya, un autre individu a été interpellé pour détention de 458 comprimés de psychotropes, ajoute-t-on. A Guerara, dans la wilaya de Gharadaïa, dans une affaire distincte, les forces de police ont récupéré une quantité de 680 comprimés psychotropes et arrêté quatre individus, impliqués dans un réseau de trafic de drogue. En outre, dans la wilaya de Mascara, et agissant sur infor-

mation les éléments de la Police judiciaire ont interpellé un autre individu pour détention d'une somme d'argent évaluée à 13 000 DA en faux billets de banque. Enfin, dans le cadre de la lutte contre la commercialisation illégale de boissons alcoolisées, les forces de police de la wilaya de Khenchela ont saisi 328 unités de boissons.

G. T.

## ACTU...

Tizi Ouzou

## Incendie dans un atelier de fabrication de meubles

Un incendie s'est déclaré lundi soir dans un atelier de fabrication de meubles et de matelas à Freha, une commune située à une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou, sans faire de victimes, a annoncé hier la Protection civile.

Cet incendie a provoqué d'importants dégâts, à savoir l'effondrement du toit et de la charpente métallique de cette unité, la destruction d'un lot de bois ainsi que l'endommagement de plusieurs machines, a-t-on indiqué.

L'intervention rapide de la Protection civile (unité d'Azaga et unité principale de Tizi Ouzou), avec cinq camions et une ambulance de lutte contre les incendies, a permis de rapidement maîtriser le foyer de l'incendie, a-t-on précisé de même source.

Plus de 30 agents, tous grades confondus, ont été mobilisés afin d'empêcher la propagation des flammes vers des parties sensibles de l'usine, dont l'unité de stockage des produits finis et la partie de fabrication de matelas, ont expliqué les services de la Protection civile.

H. L.

Tunisie

## Démission du chef de l'instance électorale

Le chef de l'instance électorale en Tunisie (ISIE), Chafik Sarsar, a démissionné hier, ont rapporté des médias locaux.

«Chafik Sarsar annonce sa démission de l'Instance» électorale, a indiqué l'agence de presse TAP et la chaîne de télévision publique dans un bandeau, sans plus de précisions.

Chafik Sarsar et l'Isie avaient été salués pour leur organisation des élections législatives et présidentielle en 2014. Mourad Ben Mouelli, (vice-président) et Lamia Zargouni (membre) ont également présenté leur démission, selon Chafik Sarsar, cité par la TAP. Le conseil de l'ISIE compte au total neuf membres.

H. A.

## Accidents de la circulation 35 morts en une semaine

Trente-cinq personnes ont été tuées et 1 342 autres blessées dans des accidents de la circulation survenus du 30 avril au 6 mai dans plusieurs wilayas du pays, indique un bilan rendu public mardi par la Protection civile.

La wilaya de Aïn Defla déplore le bilan le plus lourd avec le décès de deux personnes et 62 autres blessées, suite à 26 accidents de la route.

Durant la même période, les secours de la Protection civile ont effectué 1 270 interventions pour l'extinction de 875 incendies urbains, industriels et autres, souligne la même source.

Pas moins de 5 830 interventions ont été, en outre, effectuées durant la même période pour, notamment assister les personnes en danger et opérations, ajoute le communiqué de la Protection civile.

K. H.